

**RÉDACTION**  
 ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.50	4.50	6.50	12.00
Etranger	2.80	7.00	13.00	25.00

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.  
 Les abonnements partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
 Société Anonyme Suisse de Publicité  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

**Les Anglais approchent de Bagdad. Une bataille est engagée entre Serbes et Bulgares en Macédoine. La Grèce se prépare à une démobilisation partielle.**

Lord Kitchener a quitté la Grèce pour l'Italie, laissant M. Denys Cochin jouir du bonheur des Grecs de s'être tirés à si bon compte d'une situation que les paroles du ministre anglais avait fait d'abord envisager comme très périlleuse.

Finalement, les deux grandes puissances occidentales n'ont pas demandé à la Grèce de démobiliser, mais de faire de la place pour leurs propres troupes sur le territoire grec et de ne pas ravitailler les sous-marins allemands en Méditerranée. Ces demandes étaient compatibles avec le jeu de bascule que pratiquent le roi Constantin et ses ministres. Ils ont satisfait l'Allemagne en ne portant pas secours à la Serbie; ils font maintenant plaisir aux Alliés en les laissant se mouvoir librement sur le sol hellénique. La Grèce ne sort pas de sa neutralité, qui est une attache plutôt élastique. Elle sera payée par l'Allemagne et la Bulgarie pour son abstention; Berlin et Sofia lui ont promis Monastir pour avoir pas fait état de son alliance avec la Serbie. La France et l'Angleterre la récompenseront en Asie Mineure pour les dispositions conciliantes qu'elle témoigne aujourd'hui.

Mais ce marchandage suppose que chacun des deux grands partis en présence aura la victoire, ce qui est absurde. Il y aura donc un parti de belligérants qui ne pourra pas donner ce qu'il a promis. Cette éventualité n'embarrasse pas les Grecs; ils se mettront avec les vainqueurs pour dépouiller les vaincus.

La *Daily Mail*, qui donne beaucoup d'informations dépourvues de garantie, annonce que le tsar aurait télégraphié au chef du ministère serbe, M. Pachitch, lui promettant l'entrée des troupes russes en Bulgarie pour la semaine prochaine.

Quoi qu'il en soit, la Roumanie est fort inquiète. Le tsar était, l'autre jour, à quelques kilomètres de la frontière roumaine, pour une inspection. A Bucarest, on s'attend au passage d'une armée russe. Si cette armée veut traverser la Roumanie, les Roumains lui laisseront le champ libre, car ils sont, comme les Grecs, pour le parti le plus fort. Si la Bulgarie est envahie, ils s'en réjouiront plutôt, et, si le plan russe réussit complètement, ils jugeront le moment venu de prendre la Transylvanie à l'autriche-Hongrie.

Le colonel Vassich, qui commande les troupes serbes battues au col de Babouna, a télégraphié au roi Constantin, en faisant appel à ses sentiments d'humanité, la prière de laisser passer ses troupes, qui sont dénuées de tout, à travers le territoire grec, pour qu'elles puissent se retirer en Albanie.

Plusieurs bulletins de ces derniers jours ont remis en vedette la campagne anglaise de Mésopotamie. Pour excentrique qu'il soit, ce théâtre d'opérations n'a pas moins une très grande importance au point de vue militaire et politique.

On sait que la grande plaine de Mésopotamie aboutit au golfe Persique. Les Anglais ont planté par là un jalou en vue des futurs agrandissements de leur empire colonial, en

amarrant à Fao, à l'embouchure du Chatt-El-Arab, le câble télégraphique anglo-indien. Invoquant la nécessité de protéger la station terminus du câble, ils ont réclamé le droit d'entretenir des canonnières dans les eaux du Chatt-El-Arab. C'était un premier pied-à-terre en Mésopotamie.

La déclaration de guerre de la Turquie à la Russie a fourni à l'Angleterre le prétexte d'une action conforme à ses traditions politiques. Toutes les guerres auxquelles elle a été mêlée et même, parfois, les guerres où elle n'a rien eu à faire ont valu à l'Angleterre un accroissement colonial. Dans la guerre présente, l'Angleterre n'a pas manqué de prendre des gages pour l'heure où l'on discutera les conditions de paix. Elle a annexé définitivement l'île de Chypre, converti en protectorat l'occupation de l'Egypte, envahi les colonies allemandes de l'Est africain, et, enfin, entrepris la conquête de la Mésopotamie.

A l'heure actuelle, les forces anglaises approchent de Bagdad, dont elles ne sont plus qu'à une trentaine de kilomètres.

La possession de Bagdad a pour l'Angleterre un prix inestimable, dans l'ordre stratégique et diplomatique. C'est à Bagdad que doit aboutir la ligne de chemin de fer d'Anatolie construite avec des capitaux allemands. On voit quel gage précieux Bagdad constituera à l'heure des pourparlers de paix. A quoi ne consentiront pas les Allemands pour obtenir que les Anglais se dessaisissent de Bagdad?

Mais, même au point de vue de l'intérêt militaire actuel, la possession de Bagdad n'est pas indifférente. Les Alliés ont eu à craindre que la Turquie n'entraînât la Perse dans la guerre. Pour parer à ce danger, les Russes ont dirigé leurs opérations d'Arménie de façon à établir un barrage entre l'armée ottomane et le territoire persan. Ce que les Russes ont fait au nord, les Anglais le font en partant du sud; ils s'intercalent entre la Turquie et la Perse méridionale.

En outre, ils escomptent que l'occupation de Bagdad rehaussera singulièrement leur prestige auprès des Arabes. L'an dernier, les Anglais ont déjà fait des offres d'appui aux Arabes s'ils voulaient, à la faveur de la guerre, secouer la domination turque, à laquelle beaucoup d'entre eux ne sont pas résignés. Qui sait si quelque grand chef arabe ne se laisserait pas séduire par le titre prestigieux de calife de Bagdad?

Le resserrement de l'alliance entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, qui est le fait des nécessités militaires, a fait surgir dans les deux pays une discussion sur l'avantage qu'ils trouveraient à rester aussi étroitement unis, après la guerre, qu'ils le sont maintenant. Outre l'établissement d'une communauté douanière, on propose de rechercher d'autres moyens de rendre plus intime l'union des deux Etats. Le comte Jules Andrassy, un des premiers personnages politiques de la Hongrie, a chaudement patronné ce projet dans un article de journal où on lit ce qui suit: « L'alliance de l'Autriche-Hongrie apparaît aujourd'hui particulièrement précieuse aux Allemands parce qu'elle leur ouvre la seule route sûre par laquelle ils puissent avoir accès aux grands marchés de certains pays étrangers, — la route

du continent. Quant à nous, aucune autre combinaison ne nous offrirait les avantages de l'alliance. L'Etat hongrois ne peut subsister et conserver son caractère qu'à condition que le tronc allemand de la monarchie dont il est un rameau soit fort et que notre monarchie ne tombe pas au rôle d'une puissance slave gravitant dans l'orbite russe. L'allié naturel de la Hongrie, c'est l'élément allemand d'Autriche, et, par delà, l'empire allemand. Mais l'alliance n'est pas moins indispensable à l'Autriche-Hongrie, car l'Allemagne est notre plus puissant voisin et elle a les mêmes préoccupations que nous en Orient, dans ces contrées où nous avons des intérêts vitaux et où notre politique extérieure doit être le plus active. »

Le comte Andrassy est donc d'avis que le traité d'alliance doit être révisé, qu'il faut étendre le nombre des cas dans lesquels les deux pays se doivent l'aide militaire et qu'il y a lieu de rendre définitivement communs entre eux certains domaines de la vie publique, dans lesquels la guerre les a contraints d'associer leurs efforts.

L'homme d'Etat hongrois voudrait que tout cela se fit dès maintenant, afin que, lorsqu'il s'agira de traiter de la paix, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie présentent à leurs partenaires un bloc compact.

Le sujet traité par M. Andrassy a donné naissance à maint autre écrit, notamment à un livre signé Naumann, dont l'auteur formule des conclusions très audacieuses. L'envisage, en effet, une transformation du statut constitutionnel des deux Etats. Mais cette suggestion a provoqué une vive opposition. Une note officieuse a paru, disant que, dans les cercles responsables de l'un et l'autre Etat, il y avait pleine concordance de sentiments sur l'utilité d'un resserrement des liens qui unissent les deux pays, mais que cela devait se faire « sans métamorphose constitutionnelle », uniquement par voie d'accord international.

Plusieurs élections de gouverneurs d'Etats et de membres du Congrès viennent d'avoir lieu aux Etats-Unis. Ces consultations populaires ont eu, presque partout, un résultat défavorable au parti démocratique, qui est celui de M. le président Wilson. L'élection du gouverneur de l'Etat de Massachusetts a donné lieu à une manifestation particulièrement significative. Le gouverneur en fonctions sollicitait le renouvellement de son mandat; il semblait pouvoir y compter d'autant plus sûrement que, depuis cinq ans, le Massachusetts est resté fidèle aux démocrates, et que, en 1912, il avait donné une grosse majorité pour M. Wilson. Les partisans du président avaient fait une active campagne pour le gouverneur, qui est un ami de M. Wilson; ils avaient répondu ce mot d'ordre: « Toute voix donnée à Walsh (le candidat) est une voix donnée à Wilson. Or, Walsh est resté sur le carreau.

Dans l'Etat de New-York, le candidat au Congrès porté par les démocrates a été battu, alors que, habituellement, cet Etat donnait une majorité démocratique de six mille voix. Ici, ce sont les voix des immigrants allemands et des Israélites russes qui ont consommé la défaite démocratique.

Quatre des principaux Etats de l'Union américaine: ceux de New-York, de Massachusetts, de New-Jersey et de Pennsylvanie, ont rejeté à des majorités écrasantes la proposition d'accorder le droit de vote aux femmes.

Nous prions les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse de mentionner expressément leur ancien domicile.

## La nationalisation des étrangers en Suisse

M. le professeur Sausser-Hall a publié récemment, dans les mémoires de l'université de Neuchâtel, une très intéressante monographie sur ce sujet palpitant d'actualité. La question de l'incorporation et de l'assimilation des allogènes a déjà fait l'objet de maintes discussions au sein des sociétés d'utilité publique, de maintes délibérations au sein des autorités législatives cantonales ou fédérales, sans qu'une solution adéquate ait pu, jusqu'ici, être obtenue. Elle est, il est vrai, très difficile à résoudre, étant donnée la complexité du problème et la multiplicité des exigences d'ordre souvent opposé, de nature juridique ou pratique, dont il y a lieu de tenir compte. La difficulté s'accroît des conflits de lois étrangères que suscite la réglementation unilatérale d'une situation anormale créée, dans l'intérieur du pays, par l'afflux d'éléments étrangers, réglementation qui a nécessairement une répercussion indéfinie sur le terrain du droit international public et privé.

M. Sausser-Hall se meut, avec une aisance marquée, dans le dédale des questions et sous-questions qui se posent incessamment dans la traction de sa thèse. Tout en discutant sur le terrain juridique-historique pur, il ne néglige pas les côtés pratiques et utilitaires, qui ont leur importance dans un domaine aussi ample, et il cherche des solutions mixtes, dont l'opportunité et la sage raison d'être ressortent nettement d'un exposé méthodique, clair, d'un raisonnement affiné et d'un sens pratique sûr, qui contribuent à donner à son travail un mérite et une valeur scientifique incontestables.

Après avoir rappelé la nature juridique de la nationalité et les principes posés par l'Institut de droit international dans ses sessions d'Oxford, de Cambridge et de Venise, l'auteur passe en revue le régime auquel a été soumis l'indigénat suisse au moyen âge, dans la période moderne et contemporaine de notre histoire. Il aborde ensuite l'examen de la situation actuelle créée à notre pays par l'extension intensive de l'immigration étrangère, analysée dans ses causes et dans ses effets, sur le terrain démographique, économique, social et politique. Il appuie ses observations sur les données fournies par de nombreux et suggestifs tableaux statistiques insérés en annexes. Il étudie enfin la condition juridique des étrangers selon qu'ils se trouvent ou non au bénéfice de l'un ou de l'autre des nombreux traités de commerce et d'établissement existant entre la Suisse et les Etats du dehors et passe en revue l'influence exercée par les divers congrégats d'immigrés dans les diverses branches de notre vie économique et de notre activité industrielle et commerciale, en même temps que sur notre vie morale et notre mentalité helvétique.

L'invasion pacifique de la Suisse s'accroissant vers la fin du siècle dernier et le commencement du XX<sup>me</sup> siècle, il y a lieu d'examiner les mesures qui ont été prises et celles qui restent à prendre pour parer au danger.

La première loi du 3 juillet 1876 sur la naturalisation et la renonciation à la nationalité suisse. Malgré l'esprit de large libéralité que le Conseil fédéral apporta à son application, elle fut impuissante à absorber l'accroissement même naturel des étrangers. De là, sa révision en 1903 et l'adoption de la nouvelle du 25 juin 1903. M. Sausser analyse les travaux préparatoires et les modifications qu'elle a apportées à l'état de choses antérieur.

La réintégration dans le droit de cité est notablement élargie et le principe du *ius soli* est introduit, pour la première fois, avec des tempéraments, dans notre économie législative. Un certain nombre de cantons ont amendé leur législation sur la base des innovations introduites par la nouvelle, et le résultat a été une augmentation appréciable des naturalisations. Mais cela encore est insuffisant; les formalités restent nombreuses et difficiles; les finances de réception sont, dans beaucoup de cantons, trop élevées, et l'immigration allant en s'accroissant, le malaise auquel on s'voit obvier augmente, au lieu de diminuer. Le problème du rétablissement de la proportion normale entre la population indigène et allogène se pose dès lors à nouveau avec une acuité plus grande encore qu'autrefois, et l'étude des nouveaux remèdes destinés à remédier à la situation

forme la partie la plus actuelle, la plus neuve et la plus suggestive de l'ouvrage de M. Sausser.

Le but à atteindre est l'élargissement des moyens d'acquisition de notre droit de cité. En particulier, la naturalisation devrait être accordée gratuitement à certaines catégories de personnes déterminées; il faudrait étendre l'incorporation *jure soli*.

L'étude de M. Sausser porte ensuite sur les conséquences que cette double innovation pourrait entraîner sur le terrain international et sur les conflits de lois qui peuvent en résulter avec les législations allemande, autrichienne, française, italienne et d'autres Etats. L'introduction d'une réforme sérieuse entraînerait la révision de la Constitution fédérale de façon à permettre à la Confédération d'obliger les cantons et les communes à élargir et, si possible, à uniformiser les conditions de la naturalisation. L'auteur ne veut pas, pour de bonnes raisons qu'il expose, aller jusqu'à la création de l'indigénat fédéral direct ni introduire le système, pratiqué dans un certain nombre de pays, de la petite et grande naturalisation. Notre système historique du droit de cité communal et cantonal servant de base à l'indigénat suisse doit continuer, *mutatis mutandis*, à régir, à l'avenir, notre droit de cité helvétique. L'admission de la naturalisation *jure soli* serait tempérée par le droit d'option, en ce sens que les mineurs auraient, dans l'année qui suit leur majorité, l'obligation d'opter pour l'une ou l'autre des deux patries, en laissant au Conseil fédéral le soin de décider si cette option est résolutoire ou suspensive.

Telle est, esquissée à grands traits, la physiologie de la thèse de M. Sausser-Hall. Il va sans dire qu'il n'entend pas imposer à qui que ce soit ses propositions; chacune d'elles a ses avantages et ses inconvénients, et peut fournir matière à controverse; il est le premier à le reconnaître. Son but essentiel est d'orienter l'opinion et les sphères intéressées vers une solution qui s'impose dans un avenir peu éloigné. S'il est vrai que la guerre européenne peut, sur ce terrain comme sur bien d'autres, apporter au *status quo ante bellum* des modifications sensibles, en ce sens que la dépopulation qui en sera fatalement la suite dans les grands Etats qui nous entourent apportera un ralentissement à l'immigration en Suisse et que, par un phénomène inverse, ce sera peut-être la Suisse qui déversera une partie de ses ressortissants dans les pays voisins, il n'en est pas moins acquis que la question de la naturalisation des étrangers doit être réglée d'une façon plus systématique, plus uniforme et plus large, et le travail si documenté de M. Sausser-Hall constituera une précieuse contribution à la solution de cet ardu problème. Il aura rendu un grand service au pays.

E. Bise.

## Les retraites municipales en Suisse

M. J. Duplain, rédacteur en chef de la *Suisse libre*, vient de faire paraître une brochure sur les retraites municipales en Suisse, question à l'étude dans plusieurs villes et localités, à Fribourg entre autres. Nous tenons à signaler ce travail, qui ne sort pas du cadre d'un exposé, mais qui permet de se rendre compte avec précision de l'activité municipale dans ce domaine et des résultats obtenus.

La municipalisation des services publics opérée depuis quelque dix ans dans la plupart des villes suisses a considérablement augmenté le nombre des fonctionnaires et des employés communaux et presque aussitôt s'est posé le problème de leur situation matérielle entraînant celui des retraites. Après une période de tâtonnements, on s'est rallié au système de la collaboration des pouvoirs publics et des intéressés, pour des raisons d'équité faciles à comprendre. Les villes industrielles de Genève, Lausanne, Winterthour et Zurich et d'autres encore ont institué sur ce modèle une caisse de retraites commune pour fonctionnaires et employés dont l'accès, sous réserve de précautions relatives à l'état de santé et à l'âge, est ouvert aux seuls employés permanents et est même rendu obligatoire dans bon nombre d'endroits. Ces caisses sont alimentées par des cotisations annuelles variant à l'infini, selon les villes et selon la catégorie de fonctionnaires à laquelle appartient l'assuré, par des retenues sur les augmentations de traitement et par les contributions des

villes elles-mêmes. A ce dernier point de vue, on applique de plus en plus le principe consistant à partager entre le vilipatron et son personnel les charges de la caisse. Il en est ainsi notamment à Lausanne. Les caisses ainsi constituées servent des rentes pour cause d'âge ou d'invalidité. D'autres, moins nombreuses, assurent des secours à la famille d'un fonctionnaire décédé.

En ce qui concerne l'âge auquel un fonctionnaire peut prétendre à la retraite et le montant de la rente — qui ne dépasse nulle part 1500 francs — nous renvoyons aux chiffres cités par M. Duplain. L'invalidité, dont les effets sont aussi préjudiciables à la bonne marche de l'administration que ceux de l'âge, ne peut être invoquée qu'après une participation plus ou moins longue aux charges de la caisse. Elle donne droit, toutes conditions étant réalisées, à une pension dont le chiffre est le plus souvent fixé par les statuts. Il est des localités où il s'élève jusqu'à 50 pour cent du traitement et se trouve déterminé par des facteurs multiples. L'assistance des familles des employés décédés comporte de nombreuses modalités. Ici, la famille reçoit une indemnité unique; là, une indemnité unique et une pension annuelle; ailleurs les veuves et les orphelins reçoivent une pension annuelle. A Zurich — signe des temps — la caisse de retraites va jusqu'à accorder une pension au veuf d'une femme employée de la ville, à condition que le mariage ait duré dix ans et que le veuf se soit trouvé à la charge de sa femme (p. 26).

Ces quelques notes n'ont d'autre but que d'indiquer dans leurs grandes lignes l'organisation et les avantages des caisses de retraites municipales et de renvoyer ceux qui précèdent cette œuvre sociale à la brochure de M. Duplain, dont on ne saurait trop louer et la clarté d'exposition et l'exactitude de l'information.

D<sup>r</sup> A.-J. Robichon.

## Les futurs cardinaux

Mgr Georges Gusmini  
 Lugano, 25 novembre.

Il n'y a pas que Mgr Cagliero, parmi les nouveaux cardinaux, que nous ayons eu le bonheur de connaître personnellement. Nous avons été également en rapports avec Mgr Gusmini, Mgr Mistrangelo et Mgr Scapinelli, et nous sommes heureux de dire de chacun d'eux, ici, dans la *Liberté*, le bien que nous en pensons.

Mgr Georges Gusmini vint à Lugano en 1887, lors de la réunion cantonale de la *Lepontia*, qui avait pour président, à cette époque, notre inoubliable Louis Rossi, et il nous semble même qu'il doit avoir participé, l'année auparavant, à la fête centrale de Sursée, avec le professeur Rezzara et d'autres excellents amis d'Italie. Il était alors professeur d'histoire et de littérature au lycée épiscopal de Celana, dans le diocèse de Bergame, et ses concitoyens venaient de l'envoyer au Conseil provincial: c'était le premier prêtre qui, en Italie, était revêtu de cette charge. Il avait déjà, naturellement, sa place bien marquée dans l'action catholique sociale italienne, dont Bergame fut le berceau. A cette époque remonte son beau *Manuel de la littérature italienne*, qui fait aux écrivains catholiques contemporains la place qui leur est due: un livre qui eut plusieurs éditions et qu'il a voulu toujours tenir à jour.

De la chaire professorale, son évêque l'appela au poste important de curé-doyen de Clusone, le chef-lieu du Val Seriana, un vicariat qui compte, à lui seul, presque autant de paroisses qu'un diocèse. A Clusone, la situation était assez difficile, à la suite de démêlés du prédécesseur de l'abbé Gusmini avec les autorités civiles et politiques. Le main du nouveau prévôt était très énergique, mais elle savait se gâter de velours. Partant, plus aucun froissement; le prévôt fut vite le maître de la situation. En 1908, Mgr Radini-Teleschi, ce prêtat dont le cœur et l'intelligence étaient entièrement au service du peuple, lui confia la direction de la paroisse principale de Bergame: Saint-Alexandre à la colonne. On ne s'y trompa point: la mitre planait sur la tête de l'abbé Gusmini, qui profita de son séjour à Bergame pour développer davantage l'œuvre au profit des travailleurs bergamasques émigrant à l'étranger, et pour renforcer la presse. C'est ici que, deux ans après, l'atteignit la nomination d'évêque de Foligno, dans la verte Ombrie. Encore un prêtre du nord greffé,

FRONT BALKANIQUE

Vienne, 26 novembre. Communiqué austro-hongrois : Les troupes hongroises combattant sur la Drina supérieures ont repoussé l'ennemi sur les cols de Gales et de Kozarsa et ont pris Cajnice. De même sur la Giljeva Planina. Au sud-ouest de Sinitza, les Monténégrins ont été repoussés par nos bataillons. Au sud de Novi-Bazar, nos colonnes gravissent la Meška Planina. Au sud-ouest de Mitrovitza, nous avons dispersé un détachement d'arrière-garde serbe. La plaine de Kosovo est complètement en possession de nos alliés.

M. Denys Cochin fête à Athènes

Athènes, 26 novembre. M. Denys Cochin a été reçu à l'Hôtel-de-Ville à 17 heures. Une foule immense était massée aux abords du bâtiment. Une formidable ovation a salué l'arrivée du ministre français et de M. Guillemin, représentant de la France à Athènes. Le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, proclama M. Denys Cochin citoyen d'honneur de la ville d'Athènes.

Le président a prononcé une allocution qui a été très applaudie. Il a rappelé l'œuvre de M. Denys Cochin, des liens étroits unissant la Grèce à la France. A l'issue de la réception, le maire d'Athènes a accompagné M. Denys Cochin jusqu'à son hôtel. Il a été suivi par un cortège grandiose, ayant à sa tête les diverses corporations de la ville avec leurs bannières déployées. Les rues principales et les places publiques sont restées illuminées pendant toute la soirée.

Lord Kitchener en Italie

Rome, 26 novembre. Lord Kitchener, avec une suite composée de 48 personnes, est arrivé, ce matin, à Rome. Il s'est rendu à l'ambassade d'Angleterre, où il loge. Dans la journée, il a conféré avec M. Sonnino, ministre des affaires étrangères. M. Salandra a également reçu Lord Kitchener. L'entretien a duré environ une heure.

Dans quelques jours, Lord Kitchener se rendra au commandement suprême, pour conférer avec le général Cadorna et rendre visite au roi. En même temps, il ira parcourir le front italien. Rome, 26 novembre. A 1 h. 30, l'ambassadeur d'Angleterre a donné un déjeuner en l'honneur de Lord Kitchener. Le ministre italien de la guerre, M. Zupelli, celui des colonies, M. Martini, et le haut personnel de l'ambassade d'Angleterre furent conviés à ce déjeuner. Lord Kitchener eut ensuite une entrevue avec le général Puro, puis, accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre et de sa femme, il se rendit à l'ambassade de France.

Vapeur japonais coulé

Budapest, 26 novembre. Le A. Vilag apprend de Salonique qu'un sous-marin allemand a coulé, dans la mer Egée, le vapeur japonais Sishura-Maru qui, parti de Liverpool, se rendait à Salonique. On est sans nouvelle de l'équipage.

Obus plougeant contre les sous-marins

Londres, 26 novembre. Le Daily Express publie, d'après le New-York World, une description d'un « obus plougeant », au moyen duquel les aviateurs anglais peuvent détruire les sous-marins, même quand ceux-ci sont en plongée. L'explosion s'en fait sentir dans un rayon de quinze mètres du but visé. Le journal ajoute qu'il y a au moins une tinsine, en Angleterre, qui n'est occupée qu'à la fabrication de cette fusée et des obus ou bombes auxquelles elle doit être fixée. Tout ce qui concerne cette fabrication est tenu soigneusement secret et les ouvriers de cette usine sont étroitement surveillés.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 26 novembre. Communiqué austro-hongrois : La situation, dans la région de Goritz, ne s'est pas modifiée. Les violents combats continuent. Des attaques répétées de l'ennemi contre le secteur d'Ostavia ont échoué. Sur les pentes nord du mont Saint-Michel, le combat était encore en cours pendant la nuit. Une attaque contre le sommet de cette montagne a été étouffée par notre feu. Des attaques contre la région de San-Martino ont été repoussées.

Rome, 26 novembre.

Sur les hauteurs au nord-ouest de Goritz, l'action a continué hier. Les contre-attaques répétées et obstinées de l'ennemi, qui furent constamment repoussées, n'ont pas empêché nos troupes de consolider la possession des positions atteintes, ni de les étendre graduellement. Sur le Carso, hier, la lutte s'est accen-

tuée le long du terrain qui, des pentes septentrionales du mont Saint-Michel, descend d'Isonzo sur Peteano et Bostchani. Occupé par l'ennemi, par une attaque subite, il fut promptement reconquis par les nôtres et est resté, enfin, en notre solide possession. Nous avons pris à l'ennemi quarante prisonniers.

Il y a une année

27 novembre 1914. Combats dans l'Argonne. En Pologne, l'offensive allemande contre le front Lodz-Lovicz est enrayée. Les divisions du général Mackensen engagées à l'est de Lodz réussissent à se replier en emmenant leurs blessés, 12,000 prisonniers et 25 canons pris à l'ennemi. Le total des prisonniers russes s'élève à 40,000; le butin est de 70 canons et 456 mitrailleuses.

28 novembre 1914

Progress des Alliés devant Ypres. Le général Hindenburg est promu feld-maréchal pour avoir brisé l'offensive russe contre la frontière orientale de l'empire. Le feld-maréchal von Goltz est relevé de sa charge de gouverneur général de la Belgique et envoyé en mission à Constantinople. Le général von Bissing est nommé gouverneur général de la Belgique. Les Russes forcent les passages des Carpathes occidentales et menacent Barfeld.

Les prix de l'Académie française

L'Académie française a tenu, jeudi, sa séance publique annuelle. De nombreuses personnalités y assistaient. On remarquait les familles des lauréats tués à l'ennemi. M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, a lu d'abord son rapport sur les concours de l'année 1915. On sait que l'Académie a réservé ses prix littéraires aux écrivains morts en soldats. Le temps, a dit M. Lamy, reste aux vivants pour mériter et obtenir.

Il a fait, dans une langue élevée et pleine de noblesse, l'éloge de cette élite qui a été fauchée depuis août 1914, et notamment d'Emile Nully, de Charles-Pégy, de Max Doumic, de Pierre Leroy-Beldilieu, de Pichard, de Guy de Cassagnac, de Robert d'Humières, de Charles Müller, de Paul Serken. Le prix de poésie, dont le sujet de concours était « la gloire de Pasteur », a été décerné à M. Charles Richet, célèbre médecin, professeur et écrivain.

L'Académie a décerné de nombreuses récompenses à ce qu'on peut appeler les dévouements civils et religieux. Nous relevons, dans cette liste, des mentions suivantes : Un prix de huit mille francs à la société de secours aux blessés militaires, à Paris. Un prix de six mille francs à la Secur Des Garets, Supérieure des Filles de la Charité, à Reims. Deux prix de cinq mille francs : à l'Œuvre de la mie de pain, à Paris ; à la Sour-Delange, pour l'œuvre de guerre Jeanne d'Arc-Sainte-Otilde, à Paris.

Un prix de huit mille francs à l'Association des dames françaises à Paris. Un prix de deux mille cinq cents francs à l'Association protestante de bienfaisance de Paris. Un prix de mille francs à l'Œuvre des bibliothèques populaires catholiques, à Paris. Un prix de deux mille deux cents francs à l'Orphelinat de jeunes filles des Sœurs de la Providence, à Mende (Lozère) ; un prix de mille francs, à la Société bibliographique, à Paris.

Un vétéran de la presse

Lugano, 23 novembre. Nous apprenons que le Saint-Père vient de conférer la dignité de chevalier de cappe et d'épée au marquis Gaetano de Felice, rédacteur au Corriere d'Italia. Nous nous rappelons avec plaisir le temps où le marquis de Felice était rédacteur de la Liberté de Naples, au moment où, grâce à la générosité de Mgr Granito di Belmonte, on tenta de rajourner ce journal. Au départ de Mgr Granito pour Rome, le poids du journal retomba presque entièrement sur les épaules du marquis de Felice, qui fit de grands sacrifices de travail... et d'argent. Il paraît qu'il ne recueillit, en récompense, que de l'ingratitude et des déboires. Il se calma et rédigea pendant un certain temps la Discussion, autre feuille catholique quotidienne de Naples, très courageuse mais peu favorisée sous le rapport financier. Autour de la Discussion se seraient les hommes de cœur qui n'avaient pas entièrement oublié les services rendus au royaume de Naples par la Maison de Bourbon. Autant dire qu'on ne pouvait pas compter sur un tirage considérable. Notre ami connut l'abandon des confrères et — pourquoi le taire ? — la gêne ; mais il demoura toujours fidèle au drapeau catholique. En 1903, nous le revîmes à Rome ; il y fut rédacteur en chef du Giornale di Roma, qui avait essayé de remplir le vide laissé par la disparition de la Voce della Verità. Le Giornale n'eut pas de succès, mais l'activité de M. de Felice brava toutes les difficultés et les débuts du Corriere d'Italia lui firent beaucoup. Ces débuts furent fort modestes ; personne alors n'aurait osé songer au développement actuel du journal et de la Société éditrice. Après plusieurs années passées à l'Orseveratore Romano, le marquis de Felice revint au Corriere, chargé spécialement de la par-

tie vaticane ». Il y représente la vieille garde, et de façon sympathique. Ses collègues actuels se réjouissent de la distinction dont il vient d'être l'objet de la part du Pape ; son vieux collègue de 1903-1904 s'en réjouit, lui aussi, et de grand cœur. M.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le cardinal Hartmann à Rome. Le cardinal Hartmann est l'hôte, à Rome, des sœurs du couvent de la rue San Basilio. Il s'est rendu hier matin, vendredi, au Vatican, où il a conféré longuement avec le cardinal Gasparri. Le Pape recevra Mgr Hartmann aujourd'hui, samedi.

Don Luigi Vigna

Don Luigi Vigna, curé de Trigo, dans le diocèse de Crémone, a été nommé chapelain d'honneur de Sa Sainteté Benoît XV. M. Vigna n'est pas un inconnu dans notre ville où il a passé de longues années comme étudiant à la faculté de théologie de l'université de Fribourg, dont il est docteur, et comme missionnaire de l'Œuvre de Mgr Bononelli auprès des émigrants italiens. M. Vigna est aujourd'hui, en Italie, un des pionniers du mouvement catholique. Il a écrit sur l'enseignement du catholicisme un ouvrage très apprécié. Dernièrement le cardinal Maffi, archevêque de Pise, lui avait recommandé graduellement un manuel de religion à l'usage des enfants des classes primaires composé par Don Vigna en collaboration avec M. l'abbé Pavanelli que le Pape vient aussi de nommer chapelain d'honneur. Benoît XV a voulu par là féliciter et récompenser ces deux jeunes prêtres, qui rendent un service signalé à la cause de la religion en promouvant l'enseignement du catéchisme.

Nouvelles diverses

La commission de l'armée à la Chambre française a décidé que l'incorporation de la classe 1917 aurait lieu le 15 décembre. Le Corriere della Sera évalue les dépenses de guerre de l'Italie jusqu'en 31 octobre, y compris les préparatifs de guerre, à trois milliards 866 millions de lire.

Les travaux de construction de la ligne directe Bologne-Florence ont été suspendus. Le gouvernement réalisera ainsi une économie de quatre-vingt-six millions. On mande d'Andrievitza (Monténégro) que les ministres d'Italie, de France, d'Angleterre et de Russie accredités auprès du gouvernement serbe sont arrivés dans cette localité. On mande de Rotterdam à la Frankfurter Zeitung que l'Angleterre a autorisé l'expédition des envois de tabac à destination des ports neutres.

Echos de partout

LE FELD-MARÉCHAL KUK. Un obligant correspondant nous écrit que — bien que la mention d'un « général Kuk » dans un récent bulletin du front serbe ait été l'effet d'une bêtise des agences — et à ce pendant un officier supérieur autrichien de ce nom : c'est le lieutenant feld-maréchal Kuk, commandant de la place de Cracovie.

HEUREUX AGE

Sur les grands boulevards, à Paris, parmi la foule affairée, se promène un homme élégant, robuste, alerte, dont l'âge est difficile à déterminer, en raison même des contradictions qui s'affichent entre la couleur gris-blanc de ses cheveux et l'aspect jeune de tout son être. Et c'est si vrai que deux gendarmes accotent le promeneur et le questionnent, sans douceur, sur le point de savoir s'il est en règle avec l'autorité militaire. Après maintes et inutiles recherches, le suspect est obligé de reconnaître qu'il n'a sur lui aucun papier capable d'établir son identité et pas du tout de livret militaire. Conséquence, une promenade au commissariat. On s'explique et on finit par reconnaître que ce pseudo-inconnu n'est autre qu'un des distingués bâtonniers de l'Ordre des avocats ayant double, sans degrés, le cap des soixante-dix ans. Agé, mais ferme, le bâtonnier est très flatté de son aventure.

MOY DE LA FIN

Le maître. — Quel est ton nom ? L'écuyer. — Henri Beauclerc. Le maître. — En me parlant, pourquoi ne dis-tu pas « Monsieur » ? Maintenant, dis ton nom. L'écuyer. — Monsieur Henri Beauclerc.

POINTES SÈCHES

Certains tempéraments colériques répandent leur bile contre qu'il ce soit ; il faut qu'ils répandent leur bile d'une façon ou d'une autre : c'est essentiel ! Certaines personnes se disent toujours obéissantes au supérieur qu'elles imaginent à leur goût ; elles ne le sont jamais au supérieur réel.

C'est une faute en littérature d'employer quatre mots pour exprimer ce qui se peut exprimer en deux.

Confédération

Assistance publique

Sous la présidence de M. Burren, conseiller d'Etat à Berne, vient de siéger à Olten la conférence des directeurs de l'assistance publique des cantons. Il a été discuté et approuvé un nouveau projet de concordat pour l'assistance intercantonale. Le projet sera soumis au Département politique fédéral, qui réunira une conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique.

Les assurances fédérales

Les subsides pour l'assurance-maladie en 1916 coûteront à la Confédération une somme évaluée en chiffres ronds à 3 millions. Le nombre des assurés bénéficiaires des subsides fédéraux dépasse 615,000 francs. On sait que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, n'entrera pas en fonctions avant le début de 1917.

La baisse des recettes du téléphone

Pendant le premier semestre 1915, il y a eu, dans le trafic téléphonique local, 6,005,363 conversations (19,1 %) et dans l'interurbain 500,496 (7,5 %) conversations de moins que pendant la période correspondante de 1914. Le trafic avec l'étranger est complètement suspendu depuis le commencement de la guerre.

D'après l'Administration fédérale, la diminution du nombre des abonnés et du trafic téléphonique doit être attribuée moins au relèvement des taxes d'abonnements et des taxes de conversations interurbaines qu'à la dépression économique.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Le Noël du soldat

Lorsque l'hiver dernier, la plus grande partie de notre armée montait fidèlement la garde à la frontière, toutes les parties de notre pays ont rivalisé de zèle pour préparer à nos soldats une joyeuse fête de Noël et leur rendre moins dure la séparation d'avec leurs leurs. A la Noël qui vient, un grand nombre de militaires se trouveront, heureusement, dans leurs foyers ; ceux qui auront à passer les fêtes sous les armes n'en seront que plus reconnaissants pour toute pensée affectueuse qui leur sera témoignée. L'état-major de l'armée adresse à l'avance un bien cordial merci à tout ami du soldat qui voudra faire à nos troupes un plaisir pour Noël. Avec son assentiment, toute série d'associations philanthropiques ont déjà pris à cet égard leurs dispositions. Les unes, tels que les comités constitués dans les cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Schwytz et Zurich, se sont assignés comme tâche d'offrir à chaque homme un modestes cadeau ; d'autres, ainsi la Société suisse d'utilité publique (Secrétariat central à Zurich), voudraient faire, en outre, un cadeau spécial aux soldats sans famille ou qui ne sont pas favorisés de la fortune. On recommande ces efforts méritoires à la bienveillance du peuple suisse.

ARMÉE SUISSE

Hôpital militaire

On installe, à Lucerne, dans le nouveau bâtiment d'administration de l'Office fédéral des assurances-accidents, un hôpital militaire de 400 lits environ.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les prix maxima

Une dépêche annonçait, hier, que le Conseil fédéral s'est occupé, dans sa dernière séance, de la proposition du Département d'économie publique concernant l'établissement de prix maxima pour le sucre, le beurre et le fromage. La décision définitive sera prise aujourd'hui, samedi. L'arrêté établissant que les prix du beurre et du fromage fixés au-dessus du maximum doivent être ramenés aux prix fixés par le Conseil fédéral, dès le 1er janvier. Les prix maxima seront établis aussi bien pour le commerce de détail que pour le commerce

L'espionnage

La multiplication des affaires d'espionnage dont nos tribunaux militaires ont à s'occuper atteste un abus intolérable de l'hospitalité suisse par les agents des puissances étrangères.

Aux pages d'annonces de nos journaux, on voit trop souvent s'étaler des offres d'emplois qui déguisent mal la sollicitation de services inavouables.

Un journal confédéré cite le fait suivant à l'honneur d'un de nos compatriotes : Celui-ci avait lu une annonce par laquelle on demandait un commis-voageur. Il fit ses offres et reçut avis d'avoir à se présenter. Le personnage avec lequel il se rencontra lui apprit ce qu'on attendait de lui : c'étaient des services d'espion, principalement rétribués. Notre compatriote refusa avec indignation et dénonça l'agent racoleur, qui est en ce moment sous les verrous.

Nous avons rapporté avant-hier la condamnation d'une Française qui faisaient l'espionnage pour le compte de l'Allemagne. Ce cas montre à quels raffinements recourent les espions. La femme L. P. adressait à Genève, au nom d'un sieur Boudry, hôtel Lyonnais, des lettres que l'hôtelier transmettait à un sieur Reisen, à Zurich. Cette correspondance ayant paru suspecte, la justice militaire s'en saisit. Cependant, les lettres ne contenaient que des choses insignifiantes. Mais l'emploi de moyens chimiques fit apparaître le message délicieux, qui était écrit sur la face interne des enveloppes.

Le mari de la femme L. P. est sous-officier français, ce qui facilitait à l'espionne de se procurer les renseignements qu'elle transmettait à l'Allemagne. C'est depuis Lille que la femme L. P. opérât. Elle venait de temps en temps à Genève pour y recevoir des instructions ; c'est ainsi que la police suisse put l'appréhender. Elle avait touché déjà 4000 fr. pour ses services.

Un Suisse fusillé à Colmar

On mande aux journaux bâlois que le voyageur de commerce Arnold Kielholz, de Mettau (Argovie), a été condamné à mort, à Colmar, pour espionnage au profit de la France et fusillé dans la cour de la caserne. Avant la guerre, Kielholz avait séjourné un certain temps à Olten, où il avait commis des escroqueries.

Abbas Hilmi à Genève

Abbas Hilmi, ancien khédive d'Égypte, est arrivé à Genève pour y subir une opération de la gorge. On attribue sa maladie aux suites de l'attentat dont il a été victime, en juillet 1914, à Constantinople.

La guerre et les illustrés

La livraison de la Schweizer Illustrierte Zeitung de ce jour publie des vues très intéressantes des travaux de nos pontonniers suisses, de la fête du sixième centenaire de Morgarten, de la retraite serbe (une page superbe d'un dessinateur correspondant d'une revue anglaise), du front russe (des défenses formidables de Brest-Litovsk et les ruines impressionnantes des forts), du front italien (vues de Vérone, de Venise, du fameux col di Lana, portrait instantané du roi), etc.

Wotan

La plus récente lampe à fil étiré. La vente auprès des services électriques et chez les électriciens.



La plus récente lampe à fil étiré. La vente auprès des services électriques et chez les électriciens.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

de gros. Les poursuites pour infractions à l'arrêté seront laissées aux cantons.

GANTONS

ZURICH

Trop d'instituteurs. — D'une communication faite au Grand Conseil par le chef du Département de l'instruction publique, il résulte qu'il y a actuellement, dans le canton de Zurich, une surabondance de maîtres d'école.

VAUD

Pour les Polonais mort au champ d'honneur. — La colonie polonaise de Lausanne fera célébrer lundi matin, à 11 heures, à l'église catholique de Valentin, un office funèbre solennel pour ceux de ses compatriotes morts au champ d'honneur.

LES DEUILS AU TESSIN

On nous écrit de Lugano, le 26 : Les funérailles de M. le juge cantonal Primavesi, qui ont eu lieu hier, jeudi, après midi, à Balerna, suffiraient à fournir la preuve de sa grande popularité.

TRIBUNAUX

L'affaire d'espionnage Wright-Grisel. Le jugement, dans le procès d'espionnage dont les débats ont eu lieu jeudi, devant le tribunal militaire territorial de la première division, a été rendu hier, vendredi, après midi.

FAITS DIVERS

SUISSE

Accidents

M. Vitus Zeneggen, membre du conseil communal de Zeneggen (Viège), a été écrasé, dans une forêt, par un tronç d'arbre. Son corps a été relevé, le soir, tout gelé, dans la neige.

Un incendie a détruit, hier soir, vendredi, rue de la Paix, à Monthey, la maison des sœurs Antoniaz, comprenant quatre logements. Tout le mobilier est resté dans les flammes.

Un incendie a détruit, à Borgnone, dans le val Melezza (Tessin), deux maisons d'habitation. Le mobilier, non assuré, est resté dans les flammes.

a été détruite par un incendie. La plus grande partie du mobilier est restée dans les flammes, ainsi que de grandes provisions de fourrages. Les dégâts sont considérables.

Mort tragique

M. Jules Nicod, de Granges-Marnand, âgé de 35 ans, fils de l'ancien juge de paix de Granges, conduisait un chargement de billes de frêne lorsqu'il voulut, à un moment donné, sauter sur son char; mais il manqua son élan et tomba en arrière, sur la route, où il se brisa la nuque. Il succomba quelques instants après. M. Nicod était fiancé depuis une huitaine de jours.

FRIBOURG

Remerciements

Fribourg, le 26 novembre 1915. Monsieur le Rédacteur, Il nous tarde de venir exprimer, au nom des victimes de la guerre en Pologne, notre vive reconnaissance au public fribourgeois de son magnifique élan de sympathie et de générosité envers notre patrie éprouvée.

Sa Grandeur Mgr l'Administrateur apostolique du diocèse a bien voulu accorder sa protection à notre cause et a pensé à nous faire parvenir son généreux don personnel de 200 couronnes. Nous lui en exprimons ici notre respectueuse gratitude.

Voici les très beaux résultats des collectes dans la ville de Fribourg: Collégiale Saint-Nicolas, 858 fr. 05, avec détail touchant, une bague en or et pierre précieuse; rectorat de Saint-Pierre, 220 francs; église des RR. PP. Cordeliers, 322 fr.; chapelle de Sainte-Ursule, 89 fr. 05 cent.; don de M<sup>me</sup> la Supérieure, 25 fr.; chapelle de la Villa Miséricorde, 24 fr. 65; monastère de la Maigrange, 40 fr.; chapelle du château de Péroles, 25 fr.; divers dons: 31 fr. 30. Total: 1605 fr. 05.

Si nous remercions chaleureusement pour les généreux dons, la grande sympathie qui nous a été témoignée et les prières qui se sont élevées vers le ciel pour notre pays ne nous touchent pas moins. Nous croyons devoir rappeler que la Bénédiction apostolique spéciale est accordée à tous ceux qui, par la prière ou l'offrande, ont été les pieux bienfaiteurs de la Pologne.

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, l'expression de notre reconnaissante considération. Pour la section suisse du Comité général de secours aux victimes de la guerre en Pologne:

J. de MODZELEWSKI, Secrétaire: Thaddée de REMER.

P.-J. — Nous recevons au dernier moment la somme de 50 fr. comme produit de la collecte à la Villa Saint-Jean. Cela porte le total mentionné à 1655 fr. 05 cent. Remerciements chaleureux aux généreux donateurs.

Thaddée de REMER.

Congrégation de l'Enfant-Jésus

On nous écrit : La fête mensuelle du 4<sup>me</sup> dimanche, à Saint-Nicolas se présentant, demain, en concurrence avec la kermesse, sera omise. Une modification est introduite dans les statuts de la Congrégation. Les réunions n'auront plus lieu qu'une fois par mois, à 11 heures, dans l'église de Notre-Dame: pour les grandes, le 2<sup>me</sup> dimanche, et pour les petites, le 3<sup>me</sup> dimanche. Le 4<sup>me</sup> dimanche, grandes et petites s'associeront dans la célébration de la fête mensuelle, qui a lieu à Saint-Nicolas, à 4 h. 1/2.

Conférences de la Grenette

M. Arthus professeur à l'Université de Lausanne, après l'avoir été à celle de Fribourg, est certainement l'un des conférenciers les plus goûtés du public de la Grenette. Chaque année, l'aimable savant revient nous exposer l'un de ces sujets de physiologie ou d'alimentation qu'il sait si bien mettre à la portée des profanes.

Nouveau drapeau

La section des hommes de l'A. P. C. S. de la ville de Fribourg a fait confectionner un drapeau; celui-ci, dont le modèle a été fait par M. le professeur Berchier, a été brodé et monté par les rev. Sœurs de la Maigrange. Il est exposé ces jours-ci dans les vitrines de M<sup>me</sup> veuve Comté. Il représente, sur une face, Nicolas de Flue, dans la force de l'âge; en creux, sur l'autre face, la tiare et les clefs, symbole de la foi et de la soumission à l'Eglise.

Vente de cartes et de timbres

Depuis quelques années, fonctionne en Suisse l'association Pro Juventute qui, vers l'époque de Noël et du nouvel an, fait vendre, dans tous les pays, des timbres et des cartes postales, au profit d'œuvres charitables créées en faveur de l'enfance ou de la jeunesse.

La fondation Pro Juventute n'a pas émis de timbres en décembre 1914, époque où la guerre avait bouleversé toutes les organisations. Cette année-ci, elle reprend sa tradition et a décidé, au lieu de centraliser le bénéfice de la vente, de le laisser à la contrée même où les timbres et les cartes auront été vendus. Pour le canton de Fribourg, il a été désigné dans chaque district une ou deux œuvres auxquelles sera remis le produit de la vente.

Voilà les très beaux résultats des collectes dans la ville de Fribourg: Collégiale Saint-Nicolas, 858 fr. 05, avec détail touchant, une bague en or et pierre précieuse; rectorat de Saint-Pierre, 220 francs; église des RR. PP. Cordeliers, 322 fr.; chapelle de Sainte-Ursule, 89 fr. 05 cent.; don de M<sup>me</sup> la Supérieure, 25 fr.; chapelle de la Villa Miséricorde, 24 fr. 65; monastère de la Maigrange, 40 fr.; chapelle du château de Péroles, 25 fr.; divers dons: 31 fr. 30. Total: 1605 fr. 05.

Concert de l'Orphelinat

L'audition musicale donnée jeudi soir, sous la direction de M. le professeur A. Hug, par les élèves de l'Orphelinat avec le bienveillant concours de M. B. Buntschu, violoncelliste, et du chœur d'hommes La Mutuelle, a eu plein succès.

Les chœurs d'enfants ont spécialement bien rendu les belles mélodies de Jaques-Dalcroze, Lull et Schumann. Les chœurs d'hommes et les chœurs mixtes ont mis dans leur interprétation beaucoup de variété et de sentiment. Nous devons une mention toute spéciale à M. Buntschu, violoncelliste, qui a exécuté deux solos avec une parfaite maîtrise.

Tramways de Fribourg

La Direction des tramways informe le public intéressé qu'elle n'organisera pas de service spécial pour la sortie du théâtre, demain soir dimanche, 28 novembre. Par contre, les spectateurs pourront utiliser la voiture du service spécial de la kermesse de l'œuvre de bienfaisance, qui circulera entre les Charmettes et le Pont suspendu et qui passera devant le théâtre à 10 h. 30, 11 h., 11 h. 30 et minuit.

Pour les Polonais

- Anonyme, Fr. 2.— Anonyme, 10.— C. D. F. A., 100.— Le « Petit Paris », 250.— R. P. van den Wildenberg, 10.— R. P. Weiss, 10.— Anonymes de Wallendorf, 5.— Par l'intermédiaire du R. Frère Sergius, au château de War-tegg, près Rorschach, 20.—

Buvez le STIMULANT Apprétié au Vin et Quinquina

SUR LE FRONT BALKANIQUE

L'offensive austro-allemande

Vienne, 27 novembre. (P.) — L'offensive en Serbie et au Monténégro doit lutter contre l'obstacle de masses de neige considérables. Néanmoins, elle progresse. La plaine de Kosovo est entièrement débarrassée de troupes serbes. Les corps austro-allemands et bulgares ont traversé la Sietnitza et s'avancent contre la frontière albanaise.

Les Alliés prennent leurs précautions

Salonique, 27 novembre. Havas. — Comme conséquence de la retraite serbe de Katchanik vers Monastir, le haut commandement a fait sauter, hier soir, les ponts de Vozarhi et de Graisko, après que les dernières patrouilles françaises de Dobrista, Norzen et Kamenili eurent regagné la rive droite de la Tcherna.

Les Anglais sur le front

Salonique, 27 novembre. Havas. — Depuis quarante-huit heures, les Anglais de Doiran sont sur la ligne de feu. Les renforts des belles troupes anglaises continuent à débarquer.

Offensive serbe

Salonique, 27 novembre. Havas. — L'armée serbe de Monastir, renforcée du contingent venant de Katchanik, a attaqué les Bulgares aux environs de Priep. Les résultats de la bataille, qui conti-nuaient hier soir, sont inconnus.

La Grèce et les Alliés

Athènes, 27 novembre. Havas. — Les journaux annoncent comme certaine la démobilisation partielle. Il semble se confirmer que l'état-major général a soumis au ministre de la guerre une proposition de licenciement de cinq ou six classes les plus anciennes de l'armée grecque.

Pour la Pologne

Bordeaux, 27 novembre. Havas. — Suivant la Semaine religieuse, l'archevêché publie un appel du cardinal Andrieu, prescrivant des prières pour les victimes de la guerre en Pologne.

La diphtérie

Munich, 27 novembre. (A.) — La ville de Landsut (Basse-Bavière) est visitée par la diphtérie. La terrible épidémie, qui règne depuis un certain temps, se développe de plus en plus au lieu de diminuer: écoles et instituts ont dû fermer successivement leurs portes. Des mesures sévères ont été prises pour enrayer le fléau.

Les espions à Salonique

London, 27 novembre. Reuter. — Sp. — On télégraphie de Salonique en date du 25 : « Les Jeunes-Turcs ont toujours revendiqué Salonique comme berceau de leurs libertés, mais actuellement d'autres mains que les leurs détiennent ce berceau. Comme base des opérations franco-anglaises, Salonique a acquis une importance imprévue et surprenante. Cette ville est maintenant envahie par un ensemble hétérogène de soldats qui représentent la plupart des races de couleur. Mais ce qui impressionne encore plus que la variété des uniformes, c'est la présence partout d'espions. Salonique est devenu pour eux aujourd'hui une sorte de paradis où ils se promènent sans gêne. Ils vont de ci, de là, accomplissant leur tâche avec un cynisme absolument déconcertant. On peut voir là toute la gamme des espions allemands, austro-hongrois, bulgares et israélites. Aussi-tôt qu'on est descendu à terre, un individu à mine suspecte prend note des bagages qu'on possède, jette un coup d'œil sur le passeport et s'enquiert auprès du portier de l'hôtel où on descend. Au restaurant, le garçon dresse l'oreille pour saisir des bribes de conversation, et à défaut de garçons il y a toujours quelqu'un prêt à remplir cet office à la table voisine. Si les allées et venues des simples particuliers sont aussi soigneusement notées, on peut être absolument certain que pas un transport n'arrive, que pas un seul soldat ne débarque sans que le fait soit immédiatement rapporté à Sofia, à Berlin et à Constantinople. »

Russie et Roumanie

Berlin, 27 novembre. (A.) — La presse allemande s'occupe des intentions de la Russie contre la Bulgarie. La Strassburger Post, dans un article d'inspiration officieuse, admet la possibilité d'une attaque russe qui se ferait à l'aide d'une armée transportée par navires sur le Danube. Ce journal rappelle que la Russie a frété une trentaine de transports italiens qui sont ancrés à l'embouchure du Danube.

Des wagons

Berne, 27 novembre. V. — En vertu de ses pleins pouvoirs, le Conseil fédéral a décidé, ce matin, d'ordonner aux C. F. F. l'acquisition de 850 wagons destinés à remédier à la pénurie de matériel roulant si préjudiciable au ravitaillement de la Suisse.

Nouveaux passeports

Berne, 27 novembre. V. — Le Conseil fédéral a décidé que les passeports pour l'étranger récemment établis par le Département de justice et de police devront être utilisés dès le 10 décembre. A partir de cette date, les cantons devront posséder en quantité suffisante le nouveau formulaire et ils désigneront un office unique et spécial qui sera chargé de délivrer les passeports aux intéressés.

L'inventaire du coton

Berne, 27 novembre. Le Département politique fédéral vient d'ordonner l'inventaire de tous les cotons bruts existant en Suisse. L'omission ou les déclarations inexactes seront punies selon l'ordonnance du 27 août 1915 concernant l'inventaire des approvisionnements.

La Strassburger Post constate que la

presse roumaine reconnaît à la Russie le droit d'user de cette voie, le Danube devant être considéré comme ouvert à la navigation au même titre que la mer Noire. Pour cette même raison, la Roumanie n'a jamais pu empêcher le transport de munitions et matériel de guerre destinés en son temps à la Serbie. Comme conclusion de cet article, il est dit qu'il y a lieu de compter avec une attaque russe par terre contre la Bulgarie.

En Mésopotamie

London, 27 novembre. (Officiel.) — Les troupes anglaises sont maîtresses du champ de bataille de Ctesiphon. Les Turcs seraient en train de se retirer sur Biola, à une dizaine de milles de Ctesiphon et à mi-chemin entre Ctesiphon et Bagdad (Asie mineure). Ce ne sont pas 800, mais 1300 prisonniers qui ont été dirigés sur Laj.

Constantinople, 27 novembre.

(Wolff.) — Le quartier général ottomanique que, les 22 et 23, au nord de Korna et sur le Tigre, l'ennemi, sous la protection de dix navires de guerre, a lancé ses nouveaux renforts contre les positions turques avancées. Nos troupes d'avant-garde ont infligé à l'ennemi des pertes très importantes et se sont retirées ensuite sur leurs positions principales. L'ennemi a tenté de porter son attaque plus en avant, mais il a échoué.

Devant Goritz

Berlin, 27 novembre. (A.) — La presse allemande annonce que les Italiens ont amené 120 nouvelles grosses pièces d'artillerie pour le bombardement des positions autrichiennes autour de Goritz. La lutte révèle le caractère d'une féroce apreté.

Condamnation

Paris, 27 novembre. (Havas.) — Le conseil de guerre a condamné à 10,000 francs d'amende, pour propos alarmistes, la femme de l'entraîneur Bottem, de Munich, mais Anglaise par son mariage.

Pour la Pologne

Bordeaux, 27 novembre. (Havas.) — Suivant la Semaine religieuse, l'archevêché publie un appel du cardinal Andrieu, prescrivant des prières pour les victimes de la guerre en Pologne.

La diphtérie

Munich, 27 novembre. (A.) — La ville de Landsut (Basse-Bavière) est visitée par la diphtérie. La terrible épidémie, qui règne depuis un certain temps, se développe de plus en plus au lieu de diminuer: écoles et instituts ont dû fermer successivement leurs portes. Des mesures sévères ont été prises pour enrayer le fléau.

Les espions à Salonique

London, 27 novembre. Reuter. — Sp. — On télégraphie de Salonique en date du 25 : « Les Jeunes-Turcs ont toujours revendiqué Salonique comme berceau de leurs libertés, mais actuellement d'autres mains que les leurs détiennent ce berceau. Comme base des opérations franco-anglaises, Salonique a acquis une importance imprévue et surprenante. Cette ville est maintenant envahie par un ensemble hétérogène de soldats qui représentent la plupart des races de couleur. Mais ce qui impressionne encore plus que la variété des uniformes, c'est la présence partout d'espions. Salonique est devenu pour eux aujourd'hui une sorte de paradis où ils se promènent sans gêne. Ils vont de ci, de là, accomplissant leur tâche avec un cynisme absolument déconcertant. On peut voir là toute la gamme des espions allemands, austro-hongrois, bulgares et israélites. Aussitôt qu'on est descendu à terre, un individu à mine suspecte prend note des bagages qu'on possède, jette un coup d'œil sur le passeport et s'enquiert auprès du portier de l'hôtel où on descend. Au restaurant, le garçon dresse l'oreille pour saisir des bribes de conversation, et à défaut de garçons il y a toujours quelqu'un prêt à remplir cet office à la table voisine. Si les allées et venues des simples particuliers sont aussi soigneusement notées, on peut être absolument certain que pas un transport n'arrive, que pas un seul soldat ne débarque sans que le fait soit immédiatement rapporté à Sofia, à Berlin et à Constantinople. »

Russie et Roumanie

Berlin, 27 novembre. (A.) — La presse allemande s'occupe des intentions de la Russie contre la Bulgarie. La Strassburger Post, dans un article d'inspiration officieuse, admet la possibilité d'une attaque russe qui se ferait à l'aide d'une armée transportée par navires sur le Danube. Ce journal rappelle que la Russie a frété une trentaine de transports italiens qui sont ancrés à l'embouchure du Danube.

Des wagons

Berne, 27 novembre. V. — En vertu de ses pleins pouvoirs, le Conseil fédéral a décidé, ce matin, d'ordonner aux C. F. F. l'acquisition de 850 wagons destinés à remédier à la pénurie de matériel roulant si préjudiciable au ravitaillement de la Suisse.

Nouveaux passeports

Berne, 27 novembre. V. — Le Conseil fédéral a décidé que les passeports pour l'étranger récemment établis par le Département de justice et de police devront être utilisés dès le 10 décembre. A partir de cette date, les cantons devront posséder en quantité suffisante le nouveau formulaire et ils désigneront un office unique et spécial qui sera chargé de délivrer les passeports aux intéressés.

L'inventaire du coton

Berne, 27 novembre. Le Département politique fédéral vient d'ordonner l'inventaire de tous les cotons bruts existant en Suisse. L'omission ou les déclarations inexactes seront punies selon l'ordonnance du 27 août 1915 concernant l'inventaire des approvisionnements.

Les prix maxima

Berne, 27 novembre.

V. — Le Conseil fédéral a approuvé les prix maxima suivants établis par le Département de l'Economie nationale, pour le beurre, le fromage et le sucre. Beurre. — En gros: 4 fr. 20 le kilo pour la première qualité et 3 fr. 80 à 4 fr. pour la deuxième qualité; au détail: 4 fr. 60 à 5 fr. pour la première qualité et 4 fr. 40 à 4 fr. 80 pour la deuxième qualité. Les cantons ont la faculté de diminuer les prix de détail de 20 centimes par kilo. Ce droit peut aussi être conféré aux communes.

Fromages. — En gros: pour l'Emmenthal et le Gruyère de première qualité, 2 fr. 16 à 2 fr. 25 le kilo, et pour la deuxième qualité, 2 fr. 06 à 2 fr. 15; au détail: 2 fr. 60 à 2 fr. 80 le kilo pour la première qualité et 2 fr. 50 à 2 fr. 70 pour la deuxième qualité.

Sucre. — En gros, par livraison d'au moins 10,000 kilos: sucre cristallisé à gros grain, 54 fr. les 100 kilos; raffiné, 55 fr. 50; sucre cristallisé fin et sucre moulu, 55 fr. 50; sucre pilé, 57 fr. 50; sucre en pain, 59 fr.; sucre coupé, en sacs ou en caisses, et sucre pulvérisé, 60 fr.; sucre coupé, en paquets, 62 fr.

Pour le commerce de mi-gros, par livraison de moins de 10,000 kilos en sacs ou en caisses, la majoration sur les prix de gros est de 2 fr. par 100 kilos. Au détail, les prix seront de 20 % supérieurs à ceux de la vente en gros. Les cantons sont autorisés à réduire la majoration pour la vente au détail.

Les cantons sont chargés du contrôle de la vente. Il est prévu, pour ceux qui auraient dépassé ces prix maxima, des amendes allant de 25 à 5000 fr. et la prison jusqu'à un mois.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 h., répétition au local. Société cantonale des musiques fribourgeoises. — Dimanche, 28 novembre, à 2 1/2 h. du soir, assemblée des délégués à l'anberge de Posieux. Tractanda: Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; rapport du comité sur sa gestion, sur les finances, l'effectif et la prospérité de la société; rapport des vérificateurs des comptes de 1914; comptes de 1914; nomination de la société chargée de vérifier les comptes de 1915; désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués; divers.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité, ce soir samedi, à 8 h., au local. Société de gymnastique des hommes. — Le comité de la section a le plaisir d'informer messieurs les sociétaires que la soirée familière de la Saint-Nicolas aura lieu au local, le dimanche 5 décembre prochain; les cartes d'invitation seront envoyées ultérieurement.

F. C. Excelsior. — Le tirage de la tombola annuelle aura lieu demain dimanche, au local, hôtel du Peon. Katholischer Gesellenverein. — Samstag Abend 8 Uhr, Versammlung mit Vortrag von Hochw. Herrn P. A. von Breuer S. O. S. über das Thema: « Wetterleuchten des Weltkrieges und sein Uebelthun ». Männerchor Liebrentenkirche. — Heute Samstag, abend 8 1/2 Uhr, Uebung im Josephheim Desgleichen morgen, Sonntag, 10 1/2 Uhr Probe mit dem Knabenchor. Gesangsübungen mitbringend.

F. C. Excelsior. — Le tirage de la tombola annuelle aura lieu demain dimanche, au local, hôtel du Peon. Katholischer Gesellenverein. — Samstag Abend 8 Uhr, Versammlung mit Vortrag von Hochw. Herrn P. A. von Breuer S. O. S. über das Thema: « Wetterleuchten des Weltkrieges und sein Uebelthun ». Männerchor Liebrentenkirche. — Heute Samstag, abend 8 1/2 Uhr, Uebung im Josephheim Desgleichen morgen, Sonntag, 10 1/2 Uhr Probe mit dem Knabenchor. Gesangsübungen mitbringend.

F. C. Excelsior. — Le tirage de la tombola annuelle aura lieu demain dimanche, au local, hôtel du Peon. Katholischer Gesellenverein. — Samstag Abend 8 Uhr, Versammlung mit Vortrag von Hochw. Herrn P. A. von Breuer S. O. S. über das Thema: « Wetterleuchten des Weltkrieges und sein Uebelthun ». Männerchor Liebrentenkirche. — Heute Samstag, abend 8 1/2 Uhr, Uebung im Josephheim Desgleichen morgen, Sonntag, 10 1/2 Uhr Probe mit dem Knabenchor. Gesangsübungen mitbringend.

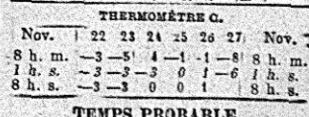
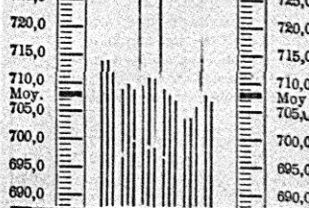
MEMENTO

Rappelons que c'est demain, dimanche, 28 novembre, à 8 h., qu'aura lieu, au théâtre de Fribourg, la seule représentation donnée par Dicksonn. A l'Institut de Hautes Etudes, villa des Fontaines, lundi soir, à 5 h., conférences de M. l'abbé D. Favre: La réaction philosophique au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 27 novembre



TEMP PROBABLE dans la Suisse occidentale

Froid. Bise. Quelques nuages à beau.

CIGARES FROSSARD

Pro Patria 25 cent. Le paquet de 10 cigares 25 cent.

# FRIBOURG

## Grand Conseil

### SESSION DE NOVEMBRE

Séance du 25 novembre

Présidence de M. Oscar Genoud

### Naturalisations

Rapporteur : M. Maurice Berset.  
M. le Rapporteur. Le gouvernement présente au Grand Conseil, avec recommandation, vingt-trois demandes de naturalisation. Ces demandes intéressent quarante-cinq personnes, dont trente et une sont nées en Suisse et quatorze à l'étranger.

Au point de vue juridique, la personne qui est admise à la naturalisation perd sa nationalité première.

Il faut toutefois faire une exception, qui vaut dans tous les pays d'Europe. Le nationalisé qui, au moment de sa naturalisation, est astreint, en pays étranger, au service militaire, n'est pas délié par ce pays de ses obligations militaires. Ce principe vaut aussi bien pour la France que pour l'Allemagne et l'Italie.

Cette question ne nous intéresse d'ailleurs pas. Au mois de mai, le Grand Conseil a suspendu les naturalisations; mais les circonstances qui ont dicté cette décision n'ont plus aujourd'hui le même poids. La durée de la guerre nous oblige de reprendre la vie ordinaire et de liquider les questions de nationalité, qui, pour les intéressés, sont de la plus haute importance.

C'est ce qu'ont compris les Grands Conseils de plusieurs cantons. Le Grand Conseil de Vaud a admis à la nationalité vaudoise, en mai, 74 personnes, et en novembre, 37; en 1915, le Grand Conseil bernois a reçu 110 personnes; celui de Soleure, 24, etc.

Dans ces conditions, la commission, après avoir pris connaissance des enquêtes faites avec soin par le Conseil d'Etat, a décidé de proposer l'entrée en matière.

M. Pierre Zurkinden invoque l'exemple du canton de Neuchâtel, qui a décidé de renvoyer jusqu'à la fin de la guerre toute décision sur les demandes de naturalisation. Il aurait voulu que chaque député reçu la liste imprimée des candidats à la naturalisation, avec la nationalité, l'âge de chacun d'eux et que l'on procédât à une élection, pour chacun d'eux, comme cela se pratique dans la plupart des cantons suisses. L'orateur n'est pas partisan d'un renvoi en bloc de toutes les demandes; il voudrait cependant qu'on ne se prononçât pas sur les demandes émanant de citoyens ayant encore l'âge de servir. Ceux qui n'ont pas fait leur devoir envers leur pays, dit-il, sont indignes de la nationalité suisse.

L'orateur rend hommage aux ressortissants de pays belligérants demeurant en Suisse, qui ont donné un bel exemple de patriotisme, en abandonnant tout ce qui leur était cher pour accourir sous les drapeaux de leur patrie.

Il félicite aussi les braves Suisses, établis dans tous les pays du monde, et qui ont quitté parfois de belles situations, pour venir se mettre au service de la nation.

Chez nous, poursuit-il, combien d'ouvriers et de petits patrons ont dû laisser à des mains étrangères les avantages d'un travail rémunérateur! Pendant plusieurs mois, on a vu des ateliers d'artisans fermés pour cause de service militaire.

M. Zurkinden rappelle, en terminant, l'arrêté du Conseil fédéral, qui prévoit des dispositions spéciales à l'égard des déserteurs et des réfractaires. Il conclut en faisant la proposition que les étrangers encore astreints au service militaire dans leur pays d'origine ne soient pas admis à la naturalisation pendant la guerre.

M. Comte appuie M. Zurkinden. Il serait utile, dit-il, que le Grand Conseil fut renseigné sur toutes les demandes de naturalisation qui lui sont présentées. Il prie le Conseil d'Etat d'insérer, dans la liste des tractanda des sessions du Grand Conseil, un état nominatif de toutes les personnes sollicitant la naturalisation fribourgeoise, afin de permettre à chaque député de se renseigner sur chaque cas.

M. Montenach. La question des étrangers est l'une de celles qui préoccupent l'opinion en Suisse. Elle a préoccupé déjà avant la guerre, et les événements européens n'ont que rendu le problème plus aigu et plus difficile à résoudre.

L'infiltration étrangère se produit de plusieurs manières. Il y a l'infiltration intellectuelle, sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister. Elle découle du fait même que nous participons en Suisse, sinon de trois races, du moins de trois cultures.

Il y a l'infiltration économique qui nous rend, au point de vue financier, tributaire de l'étranger.

Nous avons aussi ce qu'on peut appeler l'infiltration touristique que nous étrangers que nous attirons dans nos hôtels, dans nos séjours d'été. Nous

avons actuellement, en Suisse, 43-136 hôtels. D'après les dernières statistiques publiées, il est entré, en Suisse, pendant les dix dernières années, environ 8 millions de voyageurs qui y ont séjourné de huit à cent jours.

Ce chiffre d'arrivants dépasse de beaucoup la totalité de la population indigène. Ces étrangers, qui passent et repassent sur notre sol national, n'importent pas grand-chose de chez nous au point de vue des idées; mais ils laissent tous quelque chose d'hétéroclite dans le pays. C'est un danger que les événements actuels nous ont rendu plus sensible.

Enfin, il y a l'infiltration humaine et sociale, celle qui nous vient des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, s'établissent sur le territoire suisse. Il y a, en moyenne, d'après les dernières statistiques, 18,000 étrangers qui s'établissent annuellement sur le sol de notre pays. Sur ce nombre, 4000 se font naturaliser. Il reste donc un solde annuel de 14,000 étrangers que nous n'assimilons pas. C'est donc combien la question est grave.

On s'est beaucoup préoccupé, avant la guerre, de l'assimilation des éléments que la naturalisation n'atteignaient pas, et la question des naturalisations forcées s'était posée. Mais, dès l'ouverture de la contagion européenne, on s'est demandé si ce moyen draconien d'obliger les étrangers à devenir Suisses n'offrait pas quelque danger. Car, à quoi bon les naturaliser si leurs idées, leurs mœurs et leurs habitudes ne sont pas assimilables, ou ne peuvent s'adapter aux nôtres, ou si, au contraire, en devenant Suisses, ils doivent nous imposer leurs idées au lieu d'épouser les nôtres? Nous nous trouvons en quelque sorte dans un cercle vicieux. Pour que les étrangers s'intéressent à nos affaires et soient assimilés, il faut qu'ils participent à notre vie nationale; c'est en exerçant les devoirs de citoyen suisse qu'on devient bon Suisse. Si nous repoussons les étrangers, nous risquons de les voir rester doublement étrangers à toutes les affaires qui se passent dans le pays. Mais si, d'un autre côté, nous les acceptons trop facilement, nous risquons aussi de mettre une paille dans le bon acier de notre armature nationale. C'est ce que nous devons éviter.

Il y a des gens naturalisés depuis plusieurs générations et qui, cependant, avec la guerre, se sont révélés comme étant plus attachés à leur pays d'origine qu'à celui dont ils étaient devenus les nouveaux citoyens.

L'honorable Rapporteur a fait allusion aux lois qui garantissent contre ce qu'on appelle la double naturalisation, lois d'après lesquelles un individu, une fois naturalisé, cesse, ipso facto, d'être citoyen du pays auquel il appartenait auparavant. Mais dans la pratique, et malgré les lois, on a remarqué qu'il y avait là quelque imprécision.

Or, il ne faut pas que notre drapeau fédéral, que nos drapeaux cantonaux deviennent une étoffe dans laquelle on peut se tailler la veste de maître Jacques de Molère, qui, tout retourne quand on veut et avec laquelle on peut représenter différents personnages.

Il y en a — nous devons le reconnaître — qui sont attirés vers la Suisse non pour des motifs inférieurs, mais poussés par un idéal supérieur. Et, parmi les nouveaux naturalisés, nous comptons d'éminents citoyens, qui font honneur à leur pays d'adoption pour lequel ils sont un ornement et un enrichissement.

Autant nous sommes partisans d'accepter, et de grand cœur, ceux qui viennent à nous sans arrière-pensée, mais inspirés par les principes qui dominent notre droit public et attirés par notre idéal de liberté et de démocratie, autant nous sommes d'avis qu'il faut écarter ceux qui ne viennent à nous que par intérêt.

Il est en tout cas un point qui appelle une réforme: c'est l'esprit qui a présidé tout souvent jusqu'à présent aux naturalisations. On s'est surtout occupé de savoir si les individus ou les familles des naturalisés ne tomberaient pas à la charge de l'assistance publique. Le reste semblait accessoire.

Ce critérium est faux. Nous devons désormais nous placer sur une tout autre base d'appréciation.

Il est vivement à désirer qu'une loi soit édictée, stipulant que tout individu qui désire acquérir le droit de cité suisse soit domicilié, pendant un certain temps, dans la commune dont il sollicite la bourgeoisie. Il est inadmissible qu'on devienne citoyen d'une localité où l'on est inconnu.

Il est toujours odieux d'appliquer aux personnes des théories générales. Du reste, il s'agit d'une discussion d'entrée en matière et la commission n'a pas encore présenté les différentes demandes de naturalisation. Chacune d'elles doit être reprise et examinée de près. Il serait injuste, quoique nous soyons dans une époque de guerre, de repousser indistinctement tous les citoyens qui désirent venir à nous; mais il serait dangereux également de les accepter tous, pour la même raison.

Il aurait été préférable que les autorités fédérales, d'accord avec les pouvoirs cantonaux, prissent une décision de principe dont l'application n'ait plus subi de fluctuation. Peut-être aurait-il été préférable de décider, vu les circonstances, et pendant la guerre, la suspension de toutes naturalisations. Cette mesure aurait évité bien des ennuis; elle aurait écarté bien des dangers et bien des suspensions.

Il existe certainement des cas dignes d'intérêt et, parfois, il peut y avoir quelque injustice, et même de la cruauté, surtout en ce moment-ci, à priver certains gens de l'indépendance suisse; alors que cette solution serait pour les familles une mesure heureuse. Toutefois, dans des questions si délicates, nous devons envisager avant tout le bien suprême du pays et sauvegarder l'intérêt de notre esprit national.

M. Zimmermann est aussi d'avis qu'il faut aimer sa patrie et qu'on ne doit pas accorder le droit de bourgeoisie au premier venu, sans avoir puisé à bonne source tous les renseignements nécessaires. S'il peut se trouver, parmi les requérants, de ceux qui veulent échapper en devenant Suisses, au service militaire qu'ils doivent à leur ancienne patrie, ils doivent être rares. Pour la très grande majorité ce sont des liens de famille — ou des raisons d'éducation ou d'autres motifs de ce genre qui les ont guidés. Aussi devons-nous nous abstenir d'un jugement trop sévère. Ferions-nous bien, en somme, d'écarter aujourd'hui les demandes qui nous sont présentées? Nous croyons que non. Les requérants ont le droit d'asile dans notre pays; dussions-nous les écarter qu'ils resteraient quand même parmi nous. D'autre part, les communes qui les ont jugés dignes de devenir leurs ressortissants doivent s'être assurées qu'ils ne tomberont pas plus tard à la charge de l'assistance et qu'ils possèdent les autres qualités morales requises pour porter le titre de citoyens suisses. Le Conseil fédéral, à son tour, n'a donné son assentiment qu'après avoir acquis la certitude qu'il n'y avait pas d'inconvénients à accorder l'indépendance. Les cantons de Vaud, de Berne et de Bâle-Ville ont accordé ces derniers jours, à de nombreux requérants, le droit de bourgeoisie. Voudrions-nous prétendre être de meilleurs confédérés que nos aïeux ou nos concitoyens des bords de l'Aar ou du Léman?

M. Jungo constate que la Suisse compte environ 500,000 étrangers. Si beaucoup renoncent à demander la naturalisation suisse, c'est qu'elle est trop coûteuse. Pour assimiler cette foule d'étrangers, il serait utile de leur accorder tout d'abord des facilités plus grandes de devenir Suisses.

M. Tösch, directeur de l'intérieur. Nous avons laissé, contrairement à l'usage, libre cours à la discussion, afin que chacun put émettre son avis sur une question qui agit un peu partout d'opinion. Nous ne pouvons pas être cependant d'accord avec M. Pierre Zurkinden; ce serait être plus royaliste que le roi. La question du refus de la naturalisation aux étrangers encore astreints au service militaire est du ressort fédéral; or, le Conseil fédéral n'a jamais donné son opinion à ce sujet. Il serait d'ailleurs difficile de désigner des réfractaires dans la liste des requérants. Les renseignements pris sur les candidats sont bons; si, nous ne les aurions pas présentés. Il est une autre question qu'il ne faut pas perdre de vue: l'assimilation des étrangers, vers laquelle doivent tendre tous les efforts des bons Suisses.

L'orateur fait remarquer, en terminant, que, si les communes ont un intérêt spécial à connaître la situation économique du candidat à la naturalisation, les autorités cantonales se laissent guider par des considérations supérieures.

M. Pierre Zurkinden réitère sa proposition et insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'inconvénient grave à renvoyer jusqu'à la fin de la guerre la prise en considération des demandes de naturalisation provenant de réfractaires. Ce qui n'empêche pas ceux-ci de jouir du droit d'asile qui leur est garanti en Suisse.

M. le Rapporteur réplique que la proposition de M. Zurkinden est contraire à la loi. Elle pourrait être formulée pour chaque cas en particulier.

La proposition, soumise au vote, est repoussée à l'unanimité moins 3 voix.

On passe ensuite à l'examen des demandes présentées par le Conseil d'Etat. Toutes sont admises. Voici la liste de ces nouveaux Fribourgeois:

M. Joseph Schlocker, originaire d'Emmishausen (Wurtemberg), reçu par la commune de Barberêche; M. Emilie Maier, originaire d'Oberweier (Grand-Duché de Bade), reçu par la commune de Granges-Paccot; M. Camille Schneider, sa femme et leur enfant, originaires de Sulznatt (Haute-Alsace), reçus par la commune de Barberêche; le R. Père Pierre-Guillaume Rennings, de l'Ordre des Capucins, ressortissant de Göch (Prusse), reçu par la commune de Gschelzmuth; M. Antonin Brévier et sa femme, originaires de Rutenberg (Bohême), reçus par la commune d'Albeuve; le R. P. François Haberle, de l'Ordre des Capucins, originaire de Lauffen (Wurtemberg), reçu par la commune d'Albeuve; M. Henri Plammer, originaire de Vorarlberg (Autriche), reçu par la commune de Cormondès-le-Petit; M. Louis

Guithain, de Solig (Haute-Saône), reçu par la commune de Montagny-les-Monts; M. Adolphe Klein, sa femme et leurs enfants, originaires de Colmar (Alsace), reçus par la commune de Chery; M. Andreas Güll, originaire de Zengen (Bavière), reçu par la commune de Lully; M. Jacques Gengenhein, sa femme et leur enfant, originaires d'Ulm (Wurtemberg), reçus par la commune de Montagny-les-Monts; MM. François et Albert Braun et Mlle Olga Braun, originaires de Reutlingen (Wurtemberg), reçus par la commune de Montilier; M. Etienne Habersreiter, sa femme et leur enfant, originaires de Günzburg (Bavière), reçus par la commune de Nierlet-les-Bois; M. Joseph Michel, sa femme et leur enfant, originaires de Hagenu (Alsace), reçus par la commune de Poranthan; M<sup>me</sup> veuve Thedy, née Brasey, et son fils, originaires de Gressoney-la-Trinité (Italie), reçus par la commune de Morlon; M. Auguste Hafemayer, sa femme et leur enfant, originaires de Krumbach (Bavière), reçus par la commune d'Autavaux; M. Edmond Hafemayer, sa femme et leur enfant, originaires de Thannhausen (Bavière), reçus par la commune de Bionnens; M. Tobie Béc, sa femme et leur enfant, originaires de Massiac (Cantal, France), reçus par la commune de Bionnens; M. Ferdinand Piantino, sa femme et leur fils, originaires de Roasio (Nobare, Italie), reçus par la commune de Frébourg; M. Jules Nönnast et M<sup>me</sup> Marie Nönnast, originaires de Kaunzig (Prusse), reçus par la commune de Murist.

### Séance de relevée du 26 novembre

Le projet de loi fixant à 20 centimes le prix du sol ordinaire et à 80 centimes celui du sol fin est adopté. (Rapporteur: M. Boschung.) Ont pris la parole: M. Musy, directeur des Finances, Châtigny, André Berset, Ramy, Diesbach, Léon Genoud, Gremion, Torchy, conseiller d'Etat, et Jaquet.

Le taux de l'impôt pour l'année 1916 est fixé comme suit:

Impôt sur les immeubles, 2,30 pour mille; impôt sur les capitaux, 3 pour mille; impôt sur le revenu, 3,25 pour cent. (Rapporteur: M. Alphonse Gobet.) Ont pris la parole: M. Musy, directeur des Finances, Maurice Berset, Katin et Delatena.

### Séances du 27 novembre

Présidence de M. Oscar Genoud

Les budgets de l'Université, du Collège Saint-Michel et de l'école normale de Hauterive sont adoptés. (Rapporteur: M. Robert Weck.) Ont pris la parole: M. Python, directeur de l'Instruction publique; Diesbach, Delatena, Paul Joye et Michel.

Le projet de loi sur la pêche est adopté en deuxième lecture.

MM. Montnach, Reichlen, Ignace Comte, Michel, E. Weck et Katin soutiennent la demande que la pêche du dimanche soit autorisée avec un permis spécial. Le Grand Conseil confirme, par 48 voix contre 40, sa première décision qui interdit la pêche du dimanche.

Il est procédé à la nomination du Bureau du Grand Conseil pour 1916.

Election du président: 85 bulletins distribués et rentrés; M. Ernest Weck est élu par 77 suffrages.

Election du 1<sup>er</sup> vice-président: 92 bulletins distribués et rentrés; M. Hermann Lichth est élu par 88 suffrages.

Election du 2<sup>me</sup> vice-président: 90 bulletins distribués et rentrés; M. Joseph Katin est élu par 60 suffrages.

Election des scrutateurs. Sont élus: M. Eloi Moret, par 71 voix; Nicolas Blanchard, 71; Fritz Herren, 70; Antoine Morard, 70.

Election du 2<sup>me</sup> secrétaire du Grand Conseil: M. Raymond Chassot est élu par 74 voix.

Nomination du président du Conseil d'Etat: M. Emile Savoy est élu par 78 suffrages.

Nomination de la commission d'économie publique. Sont élus: MM. Oscar Genoud, par 81 voix; Liechi, 82; Katin, 81; Robert Weck, 82; Rappo, 82; Alphonse Gobet, 82; et Antoine Morard, 82.

Commission des pétitions. — Sont élus: MM. Montnach (71 voix); Prantey (72); Notz (78); Delatena (75); Boschung (74).

Commission des grâces. — Sont élus: MM. Bachler (75 voix); Perrin, Barras, Friolet et André Berset, par 78 voix.

Nomination du conseil d'administration des entreprises électriques fribourgeoises. — Sont élus: MM. Maurice Berset, Joseph Delatena, Paul Blancpain, Ernest Michel, Jean Zurkinden, Joseph Jaccoud, Fritz Leicht.

Nomination du président du Tribunal cantonal. — Est élu M. Robert Weck, par 78 voix.

Nomination d'un juge au Tribunal cantonal, en remplacement de M. Udry. — Est élu M. Rodolphe Schulz, par 62 voix.

M. Barras est confirmé comme inspecteur des forêts.

La session est close.

### Le programme de la kermesse

Nous voici à la veille de la grande journée de bienfaisance fribourgeoise. De tous côtés, les lots ont afflué pour les comptoirs; et, une fois de plus, s'est ainsi manifestée la charité de nos concitoyens, toujours grande, toujours généreuse.

Demain, dans la salle des Charmettes, tous les amis des pauvres se donneront rendez-vous.

A cause des temps difficiles que nous traversons et pour permettre à chacun l'entrée à la kermesse, il a été recommandé aux gracieuses vendeuses de fleurs, de cigares et de chocolats de vouloir leur marchandise qu'avec la plus grande discrétion.

Il y aura des bouquets de fleurs de 50 centimes; au buffet, on vendra les petits gâteaux que 10 et 20 centimes; la tasse de thé ou de café, 30 centimes; le souper froid, excellent et très abondant, 2 francs. (Menu du souper: mousses au jambon, galantine de veau truffée, rosbif, jambon, salade et mayonnaise.) La grande tombola à 50 centimes réserve aux heureux gagnants de très belles surprises: objets utiles ou gracieux, articles de ménage ou de toilette, jeux ouvrages, confectibles par des mains adroites.

De très beaux lots ont été réservés pour les jeux de quilles et de loto: petits manubres, services en cristal ou en porcelaine, théâtre en métal anglais, sucrier d'argent, sans compter les lots préparés pour les ménagères: pains de sucre, jambons, etc. Une délicieuse pochade de Bonnet, notre grand peintre fribourgeois, a été donnée au comité de la kermesse par la fille de l'artiste; chacun sait que ces aquarelles sont aujourd'hui très rares et il se trouvera de nombreux amateurs pour acquiescer à ce bon plaisir, au cours de la soirée, il sera mis aux enchères.

Parmi les boutiques de la kermesse, signalons-en deux qui auront beaucoup de clients: la boutique artistique, où seront groupés de ravissants ouvrages de minims, à l'aiguille ou au pinceau, ainsi que quelques très jolis tableaux et gravures anciennes, et le tricot au pauvre et du soldat. Le produit de ce comptoir ira naturellement tout entier à la caisse de la kermesse; mais les amateurs « parains » et « marraines », parents et amis de soldats pourront y acheter de quoi composer le paquet qu'ils se proposent de leur envoyer à l'occasion des prochaines fêtes de Saint-Nicolas et de Noël. Il y aura là de gracieuses surprises, qu'on s'empressera de se procurer. Au même banc, l'on trouvera de chauds vêtements qu'achèteront ceux qui préparent des étrennes pour les malheureux. Les prix, dans cette boutique comme partout, seront très modérés.

Nous ne voulons pas dévoiler tous les secrets des attractions que l'on s'est efforcé de préparer, à côté des comptoirs de vente, pour les grands et pour les petits; disons pourtant qu'il y aura la traditionnelle pêche merveilleuse pour les enfants, le jeu si attrayant des anneaux, permettant aux jeunes ardeurs d'emporter chez eux d'excellentes bouillottes de vin vieux ou des liqueurs, le jeu de quilles, avec de beaux enjeux pour les gagnants, etc.

Et surtout, grâce à l'apport de nos artistes fribourgeois, il va être organisé des séances de concert qui se poursuivront, de très courts intervalles, pendant l'après-midi et la soirée. On aura le plaisir d'y applaudir de chants délicieux, des morceaux de piano et de violon, de charnants monologues, donnés par nos meilleurs diseurs. Mais nous en avons assez dit: Qui viendra, verra... et entendra!

Ajoutons que la Direction des tramways, pour faciliter la fréquentation de la kermesse, le soir, a bien voulu organiser un service supplémentaire pour les Charmettes, jusqu'à minuit et quart. Par le beau comme par le mauvais temps, il sera donc aisé de se rendre à la kermesse, soit l'après-midi, dès 2 1/2 h., soit le soir pour le grand loto, qui commencera à 8 1/2 h.

A tous, nous donnons donc rendez-vous aux Charmettes, demain, 28 novembre: c'est pour les pauvres de chez nous!

**Le don national des femmes suisses**  
Nous avons signalé déjà quelques chiffres de la collecte du don national des femmes suisses, en faisant espérer que notre canton saurait, cette fois encore, rivaliser de générosité avec les autres Etats de la famille helvétique. Les résultats de la collecte dans le district du Lac, que nous venons de recevoir, nous confirment dans notre espoir. Voici ces résultats:

Louvains, 78 fr.; Buchillon, 73 fr. 50; Charmey (Galmiz), 208 fr. 90; Morat, 1357 fr. 80 (il manque, dans la contribution de Morat, le résultat du poste de collecte, qui ne sera connu que plus tard); Vuilly (en deux versements), 573 fr. 05; Châtel (Burg), 55 fr. 50; Jantès, 44 fr. 85; Cressier, 55 fr. 05; Montilier, 224 fr. 40; Salvagny, 263 fr. 95 cent.; Meyriez-Gregy, 248 fr. 40; Gorgevaux, 74 fr. 70; Courlevin-Cous-siberlé, 51 fr.; Fräschels, 121 fr.; Châtres, 605 fr. 80; Liebistorf, 77 fr. 10; Altavilla, 50 fr.; Wallenberg, 4 fr. 90; Champagny, 26 fr.; Oberried, la com-

mune, 242 fr. 80; le chœur de jeunes filles d'Oberried, 80 fr.; Ormye, 112 fr. 50 cent.; Villarpos, 65 fr. 25; Cournil-lens, 41 fr. 90; Cordast, 103 fr.; Misery, 22 fr. 35; Corsallettes, 11 fr. 63; Cour-taman, 17 fr. 40; Courtepin, 63 fr. 50; Walleried, 59 fr.; Cormondès, Mont-terechu et Stockera, 114 fr. 60; Corme-rod, 28 fr. 70; Courtion, 24 fr.; Agri-moine, 34 fr.  
Total à ce jour: 5184 fr. 05.

### Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre

COMITÉ DE FRIBOURG

2<sup>me</sup> liste:  
R. P. professeur Manber, recteur de l'Université (2<sup>me</sup> versement), 20 fr.; R. P. Wildenberg, directeur de l'Alber-tinum, 5 fr.; R. P. Luyckx, étudiant, 3 fr.; R. P. van Benthem, étudiant, 5 fr.; R. P. Kers, étudiant, 3 fr.; R. P. Wewe, étudiant, 2 fr.; H. P. Ballof, étudiant, 3 fr.; R. P. O'Neill, étudiant, 3 fr.; R. P. Mardones, étudiant, 5 fr.; R. P. Semanate, 6 fr.; R. P. Gutz, étudiant, 5 fr.; R. P. professeur Michel, 5 fr.; R. P. professeur Montagne, 5 fr.; M. le professeur Dr Favre, 10 fr.; M. le baron Jacques de Grand-Ry, 5 fr.; M<sup>lle</sup> Isabelle de Grand Ry, 5 fr.; Acadé-mie Sainte-Croix (par l'entremise de M<sup>lle</sup> Clara Müller, étud. phil.), 55 fr.; Plusieurs étudiantes de l'Université (par l'entremise de M<sup>lle</sup> Emmy Speck, étud. phil.), 27 fr. Total des deux premières listes: 735 fr.

(Prière d'adresser les souscriptions à M. Weyrich, chancelier de l'Université.)

### Est-ce un cheval fossile?

M. Tscherner, fermier à Sedorf, en exécutant des travaux de drainage dans la tourbière qui avoisine le lac, a trouvé des moaires de cheval, qu'il a bien voulu donner au Musée cantonal d'histoire naturelle. Sont-ce les restes d'un cheval fossile, ou ont-elles appartenu à une race plus récente? Il est difficile de se prononcer, car il existe des tourbes de différents âges. Il serait à désirer que, à l'occasion de nouveaux travaux, on veuille bien recueillir tous les os, petits ou grands, qui pourraient se trouver dans la même tourbière; ils permettraient probablement de trancher la question.  
M. M.

### Calendrier

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

2<sup>me</sup> Dimanche de l'Avent  
C'est aujourd'hui que recommence l'année liturgique, par l'attente douce et mystérieuse du divin Sauveur. Préparons nos cœurs à cet heureux événement.

### Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Saint-Nicolas: 5 h. h., 6 h., 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 4 h. h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. h., chapelet.

Saint-Jean: 7 h., messe basse. — 8 h. h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. h., grand-messe et sermon. — 4 h. h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 h. h., chapelet.

Saint-Maurice: 6 h. h., messe basse. — 8 h. h., office, sermon allemand. — 10 h., messe basse, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. h., vêpres, procession, bénédiction. — 6 h. h., chapelet et prière du soir.

Collège: 6 h., 6 h. h., 7 h. h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h. h., vêpres des étudiants. — 2 h. h., réunion de la Confrérie de la Bonne Mort.

Notre-Dame: 6 h. h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. h., messe des enfants allemande avec chants, catéchisme. — 2 h. h., vêpres, sermon de l'Avent en français, bénédiction, chapelet.

Durant l'Avent, tous les matins à 5 h. h., messe chantée et bénédiction. Sermon français aux vêpres du dimanche, le mardi et le jeudi à 8 h. h. du soir.

St. PP. Cordeliers: 6 h., 6 h. h., 7 h., 7 h. h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. h., office académique, sermon français. — 2 h. h., vêpres et bénédiction.

St. PP. Capucins: 5 h. h., 6 h., 6 h. h., 6 h. 20, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocation. — 4 h., soir, assemblée des Soeurs tertiaires de langue française avec la bénédiction papale (indulgence plénière).

Chapelle du Lac Noir: Messes à 8 h. et 10 h.

### Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 27 novembre:  
Grains, 3 pour 60 cent. Pommes de terre, 55 cent. Choux, la pièce, 15-30 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40-70 cent. Carottes, les 2 litres, 40-45 cent. Poireaux, la botte, 10 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Oignons, les 2 litres, 15 cent. Oignons, 3 pour 10 cent. Raves, le paquet, 10-15 cent. Salsifis (sotrognères), la botte, 30-35 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 5-15 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 50-60 cent. Pommes, les 5 litres, 50-60 cent. Poires, la douz., 80-90 cent. Citrons, 2 pour 15 cent. Oranges, la pièce, 5 cent. Noix, le litre, 25-30 cent. Châtaignes, les 2 litres, 50-60 cent.

Journal d'un curé de campagne pendant la guerre

Comment se fait-il, me disais-je après le départ du maire, comment se fait-il qu'après avoir avancé jusqu'à Chantilly, les Allemands ne soient pas entrés dans Paris ?

Hons stratèges de la victoire et je les recevais avec respect ; mais j'ai bien le droit de faire planer au-dessus du champ de bataille de la Marne nos alliés surnaturels.

elle est venue à l'église quand elle a eu peur, elle y est venue aussi ce soir proclamer sa joie.

Je regarde les étoiles de la Grande Ourse ; c'est le chariot des âmes, vous le savez ; les coursiers sont ce soir plus brillants que de coutume.

qu'elle m'a reconnu. Elle peut « durer » longtemps ainsi ; ses enfants le savent ; et autour de cette vieille, qui achève une vie pleine de mérites, l'activité de la maison continue.

de fer qui est à côté. Vous ne devinez pas ce que c'est ; eh ! bien, c'est une fontaine. Dites-moi si ce n'est pas faire jurer au Bon Dieu que de les arranger ainsi, les fontaines.

Madame Séraphine Terrapon et ses enfants : Joseph, étudiant au Séminaire, Louis, Cyrille, Alfred, Maria, Camille, Emile et Calixte, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux et père

Un service funèbre solennel sera célébré lundi, 29 novembre, à 11 heures du matin, à l'église catholique du Valentin, à Lausanne, pour le repos de l'âme de Polonais morts sur les champs de bataille et dont les foyers sont dévastés.

On demande, pour subverge de campagne, une fille connaissant le service, pour servir au café et aider dans les travaux du ménage.

On demande Ouvriers et ouvrières pour pantalons militaires.

A LOUER pour tout de suite ou à convenir, un beau magasin avec arrière-magasin, situé dans le haut de la rue de Lausanne, à Fribourg.

ATTENTION ! Papier peint A BON MARCHÉ Pour faire place à un nouvel arrivage, je réduis mes prix jusqu'à la fin de l'année.

LE SAINT ÉVANGILE DE Notre-Seigneur Jésus-Christ ET LES ACTES DES APOTRES Nouvelle traduction approuvée, avec notes (Édition dite de saint Jérôme)

ATTENTION !!! J'ai l'honneur d'informer mon honorable clientèle de la ville et de la campagne que j'ai ouvert une succursale au N° 166 de la Place Notre-Dame (derrière l'église).

CHRONOMÈTRES INNOVATION Vente directe du fabricant aux parliculiers 3 ans de garantie - 12 mois de crédit - 8 jours à l'essai

THEATRE DE FRIBOURG Bureau : 7 1/2 h. Rideau : 8 1/4 h. Dimanche 28 novembre LE VRAI DICKSONN

Café BEAU-SITE Beauregard Dimanche 28 novembre DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI avec musique

André BOVET Evêque de Lausanne et Genève Beau volume imprimé sur papier de luxe avec magnifique portrait du vénéré défunt

JEUNE HOMME de bonne instruction demande place dans bureau, de préférence dans une banque.

Apprenti boucher Garçon intelligent, de 15 à 18 ans, de famille honorable, pourrait apprendre à fond le métier de boucher-charcutier

On demande UNE JEUNE FILLE comme femme de chambre.

LIQUIDATION totale en quincaillerie, ferr. linge, jouets d'enfants, etc. Fort rabais sur tous les articles.

A VENDRE 4500 litres vin nouveau 1500 » vieux 1914 500 » blanc 1915 300 » rouge 1915

Bonne vendeuse Dans grand magasin, localité canton de Fribourg, on demande bonne vendeuse pour le rayon de mercerie.

ON DEMANDE une bonne pour tout faire, sachant un peu faire la cuisine, pour ménage de deux personnes.

Télégramme J'achète, seulement lundi 29 novembre, des dentistes et de particuliers, dents artificielles vieilles et neuves, ainsi que DENTIERS

On demande, une bonne sommelière S'adresser au Café du Midi, à Fribourg.

L. Flesch 100, rue de la Gare, Fribourg. Modèles de Dessins, MARQUES en Suisse et à l'Étranger Consultations

Chaussures en tous genres RÉPARATIONS soignées et à prix modérés. Se recommande. 4338

NOUVEAUTÉ ! La bouteille Hélios-Thermos conserve sa température pendant 24 heures aux liquides chauds ou froids.

ST-NICOLAS-NOEL NOUVEL-AN Achetez pour votre famille, dotez vos amis, à l'occasion des fêtes, les ÉTRENNES FRIBOURGEOISES

Noyers et frênes sont demandés. Paiement comptant. Fr. Wallard, marchand de bois, place Chauderon, 23, Lausanne.

Foin à vendre A vendre environ 11.000 pieds de foin bien récolté à lours ger sur place au Lac Noir.

A sous-louer un appartement meublé ou non meublé, bien situé, avec confort moderne.

LIQUIDATION TOTALE DE CHAUSSURES avec grand rabais

Commerce de meubles et de literie Fr. BOPP, tapissier Rue du Tir, 8, FRIBOURG

ATTENTION Nous rappelons à Messieurs les Docteurs et au public en général qu'il n'y a aucun produit équivalant ou remplaçant le Lysosform.

LE CHANET Neuchâtel Affections nerveuses. - Maladies du système digestif. - Cures de repos. Convalescences, Régimes.

VOUS TROUVEREZ Librairie catholique 130, PLACE SAINT-NICOLAS les ouvrages suivants : L'âme des cathédrales, par Béatrix Rodes Fr. 3.-

**Le Bienheureux Pierre Canisius**  
PAR  
**J. Genoud**  
Un beau volume illustré in-12  
Prix : 2 fr.; franco, 2 fr. 15  
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE  
130, Place Saint-Nicolas  
à la Librairie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg  
et chez les principaux libraires.

**AVIS**  
Les créanciers, y compris ceux en vertu de cautionnements, les débiteurs, les ayant droit à la succession de feu **Alphonse Viette-Grivel**, commissaire aux ateliers des C. F. F. Fribourg, sont invités à faire valoir leurs prétentions et à déclarer leurs dettes d'ici au **20 décembre 1915**.  
Passé cette date, les art. 545 et 560 du C. C. S. seront appliqués.  
Fribourg, le 11 novembre 1915.  
**J. GUIGOZ**, rue Père Girard, 8.

L'excellente cigarette « LA PARISIENNE » en  
**Maryland Burras**  
A LA PLUS GRANDE VENTE EN SUISSE  
Les fumeurs la préfèrent, car elle est incontestablement  
supérieure à toute marque analogue, à 30 cent. les 20 pièces.

**Dimanche 28 novembre**  
**DISTRIBUTION DE FROITS DU MIDI**  
à l'auberge de Hauterive  
INVITATION CORDIALE  
H 4905 F 4551-1237 Le tenancier.

**Danrées coloniales**  
GROS Epicerie fine DÉTAIL  
**EIGENMANN, CHATTON & Co**  
Anciennement : Maison Arnold KÄSER  
Rue du Tilleul, N° 148 & 149  
MAGASIN AGRANDI  
Spécialités : Cafés verts et rôtis ; Grand assortiment d'articles de fête ; biscuits suisses et anglais, chocolats, conserves, liqueurs fines, thés, etc.  
Téléphone N° 23

**7 fr. pour laine de mouton**  
fine et bien lavée, au comptant ou en échange d'étoffes et vêtements  
Fabrique de drap Waagen a Aar.

**Souvenir de l'occupation des frontières 1914-1915**  
REVEIL DE PRÉCISION  
« Général Wille », haut. 22 cm., boîte nickel, grande cloche avec le portrait du général Wille et couleurs suisses. Mouvement de première qualité réglé à la minute, sonnerie extra forte. BULLETIN de garantie pour 3 ans. Brevet de Contre remboursement Fr. 5.50 Avec cadran lumineux, aug. 0.30  
Prix courant pour montres, régulateurs, chaînes de montres et bijouterie, gratuits et franco.  
H 20914 C 3964  
**C. WOLTER-MERCI**  
Fabrique d'horlogerie  
LA CHAUX-DE-FONDS

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**  
**Distribution de fruits du Midi**  
au Café de Grandfey  
**BONNE MUSIQUE**  
Invitation cordiale  
H 4784 F 4331 Le tenancier.

**LES VÉRITABLES PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE**  
guérissent radicalement tous  
Rhumes, toux, enrhumements et bronchites  
En vente chez MM. **Boschung**, rue des Bouchers, Lapp, pharmacien; **Eigenmann Chatton**, denrées coloniales; **Bourgnonecht & Gottrau**, pharmaciens; **Mlle Rossly**, rue de Romont.  
Biscuits d'orge fabriqués d'après les anciens procédés de la maison  
**LOUIS BINZ, confiseur**  
Stalden, 133, et succursale Neuveville, 88  
Téléphone 4.63

**UNE PERSONNE**  
de toute confiance, demande place dans une cuisine ou ménage. Elle a déjà été dans les cuisines.  
S'adresser sous H 4758 F, à la Soc. An suisse de publicité H. & V., à Fribourg. 4328

**Docteur Gschwend**  
Petit Chêne, 32, Gare LAUSANNE  
**Rhumatismes Nerfs et Sang**  
Maladies internes chroniques  
actuel. de 2 à 5 h., sauf mardi  
**CLINIQUE** — Téléph. 17.01

**FILLE**  
On demande, dans petit ménage à Bulle, une fille sachant faire la cuisine. Entrée immédiate.  
S'adresser à la Soc. An suisse de publicité H. & V., à Bulle, sous H 1791 B. 4317-1278

**A LOUER**  
pour tout de suite  
divers appartements  
de 3 et 6 chambres de maître, chambre de bains, chambre de bonne et dépendances; confort moderne. H 380 F 341  
S'adresser à **Alfred Bieme**, voyant, route de Villave, n° 3

**A VENDRE**  
proximité de la ville, une maison d'habitation  
comportant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant  
S'adresser par écrit, sous chiffres H 45 F, à Haasenstein & Co, Fribourg. 164

**Les Fils de A. CHIFFELLE**  
26, rue de Lausanne, 26

Le bois à découpage est arrivé  
**Noyers, Chênes Frênes**  
Epices, Forêt, etc sont achetés à de hauts prix.  
Ecrire tout de suite, avec des tailles, à **G. Vincenz**, 31, route de Berthoud Fribourg.  
On demande des agents

**CUIVRE**  
laiton, zinc, plomb, etc., sont achetés au plus haut prix.  
**P. Zambaldi, Fribourg.**

**COFFRES-FORTS**  
**G. UGAIN et FILS**  
Fribourg  
**Thé des Alpes**  
Meilleur dépuratif du sang. Spécialement recommandable aux personnes qui souffrent de constipation, maux de tête, migraines (névralgies), embarras gastriques, hémorroïdes, etc.  
Se vend en boîtes de 1 fr.  
**Pharmacie-Drogues G. Lapp**, Pharm. Fribourg

**Pur Baume**  
miraculeux anglais; véritables gouttes de baume selon ressource classique. Le douz. de flacons Fr. 2.60. Sautes véritables expédiées par la Pharmacie **Lindolt**, Place 5, à Nestral (Glaris).  
H 1423 G1 4146-1244  
On demande à acheter 6-7000 pieds de  
**bon foin**  
S'adresser à **Henri Bernier**, à Corminboeuf. 4178-1274

**TORF-TOURBE**  
per Fuder (par char), 24 fr., franco Fribourg, gegan bar (au comptant). 2591-575  
**J. H. PFEIFER, Gsta**

**L'Almanach Catholique DE LA SUISSE FRANÇAISE**  
pour 1916  
Prix : 40 centimes  
EN VENTE  
à la Librairie Catholique, 130, Place St-Nicolas  
à la Librairie Saint-Paul  
38, Avenue de Pérolles, FRIBOURG  
et dans toutes les librairies

**18 FRANCS**  
seulement coûte la  
**MONTRE MOSETTE**  
5 ans de garantie  
3 jours à l'essai  
Ancre 8 rubis  
forte boîte  
nickel pur  
extra blanc  
Accepté :  
Fr. 6.—  
Par mois :  
Fr. 2.—  
Vendue  
comptant  
Fr. 16.—  
Demandez  
à v. p. le  
catalogue  
illustré  
gratuit et  
franco aux  
fabricants :



**GUY-ROBERT & Co**  
« Fabrique Musette »  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Maison suisse fondée en 1871

**Rideaux brodés**  
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièces séparées.

**BRISE-BISE**  
se. Vente directement au consommateur. Réhabilitons par vos tours du courrier. 625-183  
**H. Meitner, Berisau 1, 333**  
Fabrique spéciale de rideaux brodés

**Mises publiques**  
Pour cause de décès les enfants de feu **Isidore Risse** exposeront par voie de mises publiques, **mercredi 17 décembre**, à 1 heure de l'après-midi, leur maison qu'ils possèdent au Storz, à La Roche, avec grand jardin et quelques parcelles de terrain. Jolie situation.  
Pour les exposants.

**Boucherie chevaline Pidoux**  
Téléphone 35.05  
**LAUSANNE**  
achète les chevaux pour abattre au plus haut prix  
Mon cheval était

**POUSSIF**  
et il fut rapidement guéri. Ains i s'expriment les lettres de remerciements à **Heuler**, pharmacien, à **Lachen 36** (Lac de Zurich).  
3971 1175  
Demandez tout de suite prospectus et attestations.

**GRAND CHOIX DE Hache-paille**  
Coupe-racines.  
Concasseurs.  
Bérage-pommes de terre.  
Pompes à purin.  
Bouillottes.  
Bouilleurs.  
PRIX RÉDUITS  
**E. WASSMER**  
Fribourg

**CIDRE DOUX DE POMMES**  
boisson saine et très agréable, est offert par  
**LA CIDRERIE DE GUIN**  
Demandez le prix courant

**LA VENTE ANNUELLE DES COUPONS ET OCCASIONS**  
aura lieu comme d'habitude  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre  
CHEZ  
**BONNARD LAUSANNE**  
Prix très avantageux. Vente au comptant.

**Office cantonal du travail, Fribourg**  
BUREAU OFFICIEL DE PLACEMENT  
S'occupe du placement du personnel de tout genre, pour la ville et pour la campagne.  
Les ordres sont reçus verbalement, par écrit et téléphoniquement.  
**Service gratuit pour employeurs et employés**  
Bureau pour personnel masculin : Avenue de Pérolles, 13 (téléphone 2.62).  
Bureau pour personnel féminin : rue de l'Hôpital, 11 (téléphone 4.68).  
Office central des apprentissages, Chancellerie.  
Les listes des places vacantes et du personnel disponible sont publiées hebdomadairement par la **Famille Officielle**.  
L'ADMINISTRATION

**Cognac Ferrugineux Golliez**  
Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc.  
Le flacon de frs 3.50  
**Sirap de Brou de Noix Golliez**  
Excellent dépuratif, employé avec succès pour combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc.  
Le flacon de frs 2.— et frs 3.50.  
**Alcool de menthe et camomilles Golliez**  
Infaillible contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements.  
= Sans hypochlorite et dépourvu de colorants et de sucre. =  
Le flacon de frs 1.— et frs 1.50.  
En vente dans toutes les pharmacies et à la Pharmacie Golliez à Moral.  
Exigez toujours le nom de « BOLLIEZ » et la marque des « deux palmiers ».

**Mises de bétail et chédail**  
Pour cause de départ, le sousigné vendra en mises publiques, **jeudi 2 décembre**, à 1 heure précise, à **Onens**, savoir :  
6 mètres vaches prêts au veau ou fraîches vécées, 3 génisses de 2 à 4 ans, 2 portantes, 4 veaux d'un an, 1 jument de 6 ans.  
2 chars à pont, 1 char à ressorts, 1 fût à purin, fanchettes, lanettes, charrettes, moulin à vanner, casier à gravier, colliers de chevaux et de vaches, et d'autres objets trop long à détailler.  
Favorables conditions de paiement.  
H 4754 F 4301-1276  
L'exposant : **Andrey Peronet**.

**Hôtel-Restaurant du CERRE, VEVEY**  
Remis à neuf. Chambres et repas à partir de 1 fr. 50. Restaurant. Spécialités : Croûtes, fondues, fromage et vacherin. Bonne cuisine. Consommations 1<sup>er</sup> choix. H 5549 L 4345-1184  
Se recommande : **Famille Dufour**.

**COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE**  
Vente directe de la fabrique au particulier  
3 ans de garantie  
8 jours à l'essai  
**Montres de Dames**  
en argent  
cuvette argent  
Mouvement cylindre, 10 rubis  
1<sup>re</sup> qualité  
au comptant Fr. 20.—  
N° 1876, avec riche décor  
au comptant Fr. 20.—  
N° 1877, avec fleurs en couleurs et émaillées  
au comptant Fr. 25.—  
GRAND CHOIX de montres pour Dames et Messieurs  
régulateurs, réveils et chaînes  
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATIS ET FRANCO  
**Comptoir National d'Horlogerie**  
87, rue de la Paix  
LA CHAUX-DE-FONDS

Offres sous chiffres....  
à la Société anonyme suisse de publicité  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
On lit journellement dans des centaines d'annonces cette phrase banale, ce qui prouve qu'on se sert de plus en plus, même pour de petites annonces : demandes de places, recherche de personnel, remises de commerce, etc., etc., de l'entremise de notre agence de publicité. Nos clients ont ainsi l'avantage d'être conseillés par des personnes d'expérience pour choisir les journaux les plus qualifiés et rédiger une annonce bien apparente et efficace. Ils sont toujours assurés du minimum de frais, de temps, de travail, et une absolue discrétion. Les offres leur sont remises, chaque jour, fermées.

**Société Anonyme suisse de publicité H. & V.**  
FRIBOURG, rue du Tir  
(Bâtiment de la Banque Populaire Suisse)

**MODÈLE**  
S'VOUSTOUSSEZ  
prenez les variables  
**BONBONS**  
BOURGEOIS DE SÂPIN  
Méfiez-vous  
des imitations  
EXIGEZ LE NOM  
20 ANS  
DE SUCCÈS  
**DEPOSÉ**  
HENRI  
ROSSIER  
**Henri Rossier, Lausanne**

**Avis important**  
J'avise l'honorable public que j'ai ouvert une succursale à la  
**RUE DE LA BANQUE, 22**  
où j'achète au prix du jour : chiffons, drap neuf, ter, vieux métaux, crin, peaux brutes et vieux caoutchouc.  
**J' RANGHEARD**  
Dépôt principal : Planché inférieure, près du Gaz

**CALORIE**  
INSTALLATIONS SANITAIRES  
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A  
TÉLÉPHONE 1,44  
**Dimanche 5 décembre**  
**DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI**  
à l'auberge du MOURET  
Bonne musique  
Invitation cordiale. Le tenancier.

**CHAUFFEURS d'AUTOMOBILES**  
**Louis Lavanchy**, 30, avenue Berthoud à Lausanne. Brevet professionnel garanti en 3 semaines. Plus de 1200 chauffeurs formés par nos soins.  
Etablissement de ce genre le plus sûr et le plus sérieux. Demandez prospectus gratuits. Téléphone 18 04.

**Vente d'immeubles**  
Les héritiers d'Etienne, fils de feu Antoine Oler, à **Rossens**, exposeront en vente, aux enchères publiques, **jeudi 2 décembre**, de 2 heures à 4 heures, dans une salle particulière de la mairie communale, à **Rossens**, les immeubles dépendant de cette succession et consistant en : un bâtiment d'habitation avec grand jardin, écurie, four et environ 6 posts de terrain en nature de jardin, pré et champ, sis au **Lequinet** et au **Praz Novy**, commune de **Rossens**, taxés au cadastre 13,990 francs.  
Les conditions de vente déposent en l'étude de **M. Paul Droux**, notaire, à **Fribourg**. H 4107 F 4176-1253  
**Rossens**, le 12 novembre 1915.  
L'administrateur d'office de la succession :  
**Jules FAVRE**.

**VARICES**  
Tous les ulcères variqueux, même les plus anciens, les plus profonds et les plus douloureux sont infailliblement guéris par l'application des  
**BANDES ZÉDENO** (marque déposée)  
Ce traitement supprime les douleurs dès les premiers jours et permet de vaquer à ses occupations habituelles sans autre à la guérison. Aucun cas n'a encore résisté à ce traitement.  
La boîte de 2 bandes, 2 fr. 50. — En vente seulement chez le **fabr. Rod. Weitzel**, pharm. chim., Elère. 3914-1155